
Diplôme de comptabilité et de gestion

Rapport du jury - session 2025

Mathieu LABBOUZ, président du DCG
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la
recherche

1	PRÉSENTATION DE LA SESSION 2025	2
1.1	Composition du directoire.....	2
1.2	Des inscriptions sur une tendance haussière	2
1.2.1	Les candidats inscrits	2
1.2.2	Les candidats libres représentent plus d'un-tiers des candidats inscrits	3
1.2.3	Les candidats par académie.....	4
1.3	Les résultats de la session 2025	6
1.3.1	Une hausse du nombre de diplômés en 2025	6
1.3.2	Résultats par UE.....	8
1.3.3	Fraudes	9
2	COMMENTAIRES DES RÉSULTATS POUR LES UE OBLIGATOIRES	10
2.1	AXE 1 – DROIT DES AFFAIRES.....	10
2.1.1	Fondamentaux du droit – UE 1	10
2.1.2	Droit des sociétés et des autres groupements d'affaires – UE 2	13
2.1.3	Droit social – UE 3.....	16
2.1.4	Droit fiscal – UE 4	19
2.2	AXE 2 – GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE	21
2.2.1	Comptabilité - UE 9	21
2.2.2	Comptabilité approfondie – UE 10	23
2.2.3	Contrôle de gestion – UE 11	25
2.2.4	Finance d'entreprise – UE 6.....	27
2.3	AXE 3 – ANALYSE ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIALE.....	30
2.3.1	Économie contemporaine – UE 5	30
2.3.2	Management – UE 7	32
2.4	AXE 4 – COMMUNICATION ET ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE	34
2.4.1	Système d'information et de gestion – UE 8	34
2.4.2	Anglais appliqué aux affaires – UE 12	36
2.4.3	Communication professionnelle – UE 13	41

1 PRÉSENTATION DE LA SESSION 2025

Les épreuves écrites de la session 2025 se sont déroulées du 20 mai au 5 juin 2025. Sur le fond, la session 2025 s'inscrit dans la continuité des sessions précédentes : nature d'épreuves identique, principes de correction similaires (double correction et évaluation par compétences) et maintien, pour chaque unité d'enseignement (UE) de l'équilibre entre questions calculatoires et questions analytiques.

Le jury s'est tenu le jeudi 10 juillet pour une publication des résultats le mardi 15 juillet 2025.

1.1 Composition du directoire

Président	Mathieu LABBOUZ, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.
Vice-président	Laetitia LEGALAI, maître de conférences, Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
Membres	Éric CAYOL, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche. Didier GOUILL, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional, dans l'académie de Nantes. Audrey STEINMANN, inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale de l'académie de Strasbourg

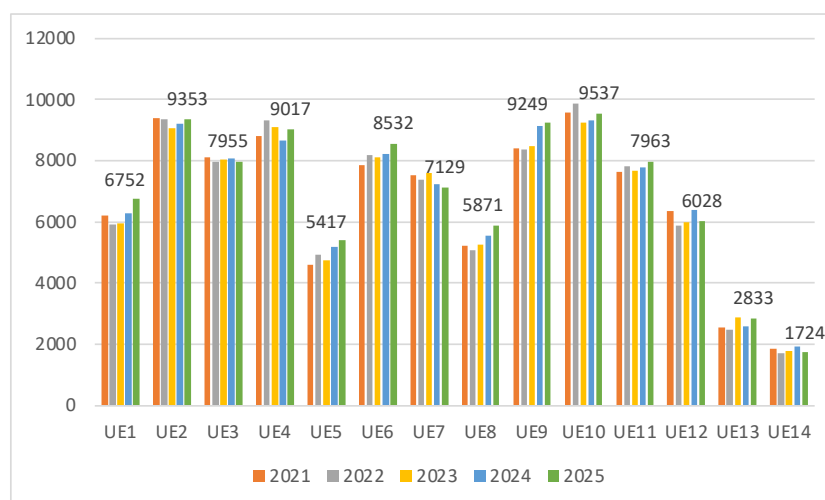
1.2 Des inscriptions sur une tendance haussière

1.2.1 Les candidats inscrits

Le nombre de candidats inscrits à au moins une UE augmente cette année de 2 %, après avoir augmenté de 3 % en 2024. Cela traduit un intérêt pour le diplôme qui reste fort. On comptabilise ainsi près de 25 000 candidats inscrits à au moins une UE, un nombre supérieur à celui de 2022 qui constituait un précédent point haut.

On note quelques variations au sein de chaque UE, qui reflètent notamment les taux de réussite des sessions précédentes. Un tiers des candidats environ se sont inscrits à 4 UE cette année et un cinquième d'entre eux à 5 UE.

Figure 1. Répartition des inscrits par UE, depuis 2020



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

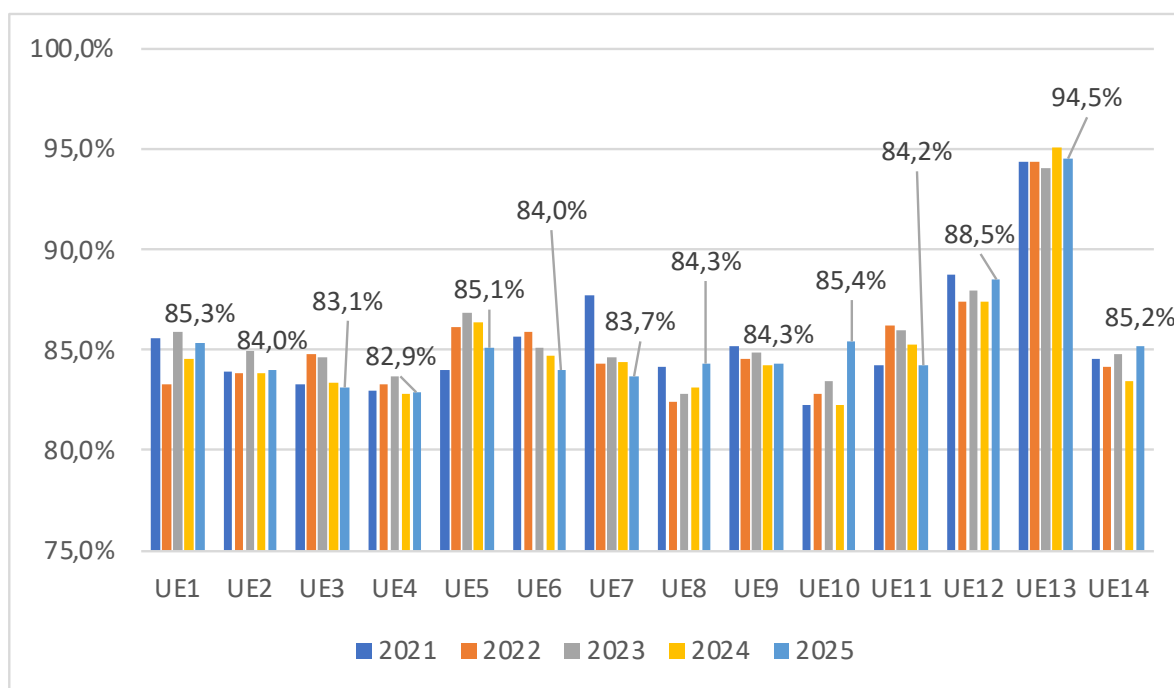
Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Rappel – liste des unités d'enseignement

- | | |
|---------------------------|---|
| 1- Fondamentaux du droit | 8- Système d'information et de gestion |
| 2- Droit des sociétés | 9- Comptabilité |
| 3- Droit social | 10- Comptabilité approfondie |
| 4- Droit fiscal | 11- Contrôle de gestion |
| 5- Économie contemporaine | 12- Anglais appliqué aux affaires |
| 6- Finance | 13- Communication professionnelle |
| 7- Management | 14- Épreuve facultative de langue vivante |

Le taux de présence reste relativement stable depuis 2021, entre 82,9 % (Droit fiscal -UE4) et 88,5 % (Anglais appliqué aux affaires - UE12) pour les épreuves écrites, et 94,5 % pour l'épreuve de communication professionnelle (UE13).

Figure 2. Répartition des taux de présence par UE, depuis 2021



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

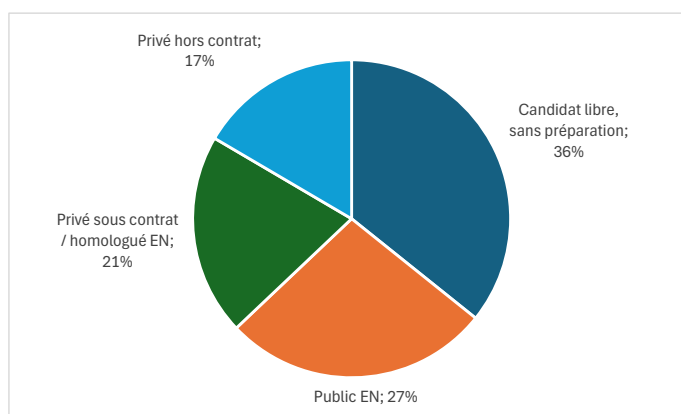
Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

1.2.2 Les candidats libres représentent plus d'un-tiers des candidats inscrits

Il est possible de déterminer l'origine des candidats, en distinguant ceux qui ont suivi une préparation des autres candidats (dénommés ensuite « candidats libres »)¹. Comme le montre le graphique suivant, les candidats libres représentent 36 % des inscrits. Les candidats ayant suivi une formation dans un établissement public représentent 27 % des inscrits.

¹ Cette donnée est une donnée déclarative, fournie par les candidats au moment de leur inscription. Il est difficile d'en garantir la qualité, mais elle fournit cependant des indications précieuses.

Figure 3. Répartition des inscrits suivant leur préparation d'origine



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen, session 2025

1.2.3 Les candidats par académie.

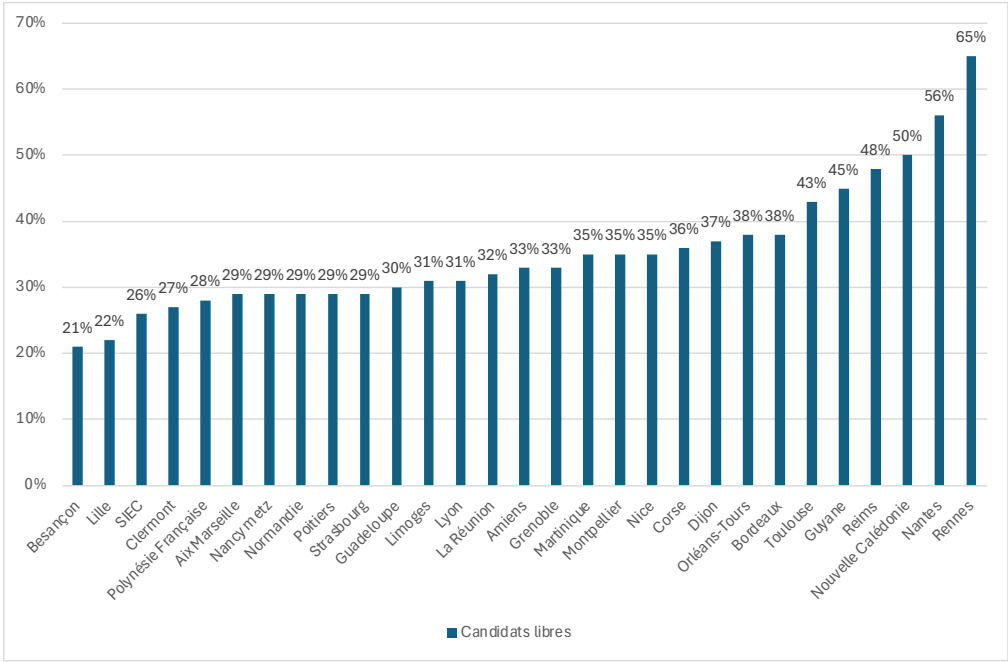
Tableau 1. Répartition des inscrits par académie

Académies	2025	2024	2023	2022	Évolution 2022/2025
Aix-Marseille	1320	1311	1164	1179	12%
Amiens	418	442	463	520	-20%
Besançon	318	307	329	337	-6%
Bordeaux	1109	1020	1022	1025	8%
Clermont-Ferrand	297	302	298	282	5%
Corse	103	108	105	100	3%
Dijon	346	363	369	379	-9%
Grenoble	847	870	810	841	1%
Guadeloupe	217	215	219	202	7%
Guyane	78	83	74	99	-21%
La Réunion	365	386	358	342	7%
Lille	922	844	852	850	8%
Limoges	148	164	193	181	-18%
Lyon	1508	1439	1386	1351	12%
Martinique	219	210	201	203	8%
Mayotte	14	26	23	11	27%
Montpellier	1034	919	845	826	25%
Nancy-Metz	605	652	634	659	-8%
Nantes	1986	1887	1885	1984	0%
Nouvelle-Calédonie	44	69	80	91	-52%
Nice	783	762	738	769	2%
Normandie	651	600	584	591	10%
Orléans-Tours	626	620	619	626	0%
Poitiers	401	399	414	414	-3%
Polynésie française	61	64	73	84	-27%
Reims	271	283	320	304	-11%
Rennes	2279	2135	2055	2224	2%
Strasbourg	882	852	858	864	2%
Toulouse	902	897	845	803	12%
Paris-Créteil-Versailles (PCV)	6202	6140	6090	6361	-2%
TOTAUX	24 956	24 369	23 906	24 502	2%

Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Le tableau présente des données différenciées suivant les académies. Pour l'ensemble des données académiques, il faut tenir compte de la prise en charge par certaines académies des candidats de centres étrangers. Ainsi, l'académie de Bordeaux gère les candidats du Maroc, l'académie de Nantes les candidats du Bénin, l'académie de Rennes les candidats de la Côte d'Ivoire et l'académie d'Aix-Marseille les candidats de Nouvelle-Calédonie. La proportion de candidats n'ayant suivi aucune préparation (candidats libres) varie aussi fortement d'une année à l'autre.

Figure 4. L'origine des candidats par académie



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen, session 2025

1.3 Les résultats de la session 2025

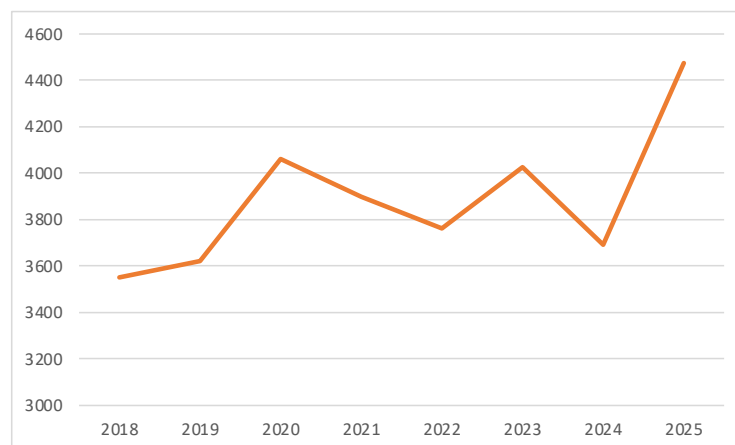
1.3.1 Une hausse du nombre de diplômés en 2025

Tableau 2. Résultats des sessions d'examen depuis 2019 en VAE et pour les épreuves ponctuelles

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Épreuves ponctuelles	4438	3632	4000	3734	3854	3890	3572
VAE	42	30	27	26	42	46	49
- Validation intégrale	6	6	8	1	6	4	4
- Validation partielle	36	24	19	25	36	42	45
TOTAL DIPLOMÉS	4 480	3 692	4 027	3 760	3 896	4 060	3 621

Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Figure 5. Évolution du nombre total de diplômés



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

4 480 candidats ont été diplômés en 2025, en forte hausse par rapport à la session 2024. Elle reflète d'abord un effet de rattrapage, après une session 2024 particulièrement basse. Cet effet de rattrapage se reflète également dans un taux de réussite² relativement élevé cette année (43 % contre 36 % en 2024 et 40,5 % en 2023). La hausse du nombre de diplômés traduit également une hausse du nombre d'admis.

Le nombre de diplômés de VAE est également en hausse, principalement en raison d'une hausse du nombre de demandes. En tendance, un candidat sur 3 obtient une validation du diplôme.

Les taux de réussite par académie (voir tableau 3) varient fortement. Ils reflètent la proportion des candidats libres parmi les inscrits (ces derniers ayant en moyenne un taux de réussite plus faible que les candidats ayant suivi une préparation) et la densité du maillage territorial des formations préparant au diplôme.

² Le taux de réussite est calculé par le nombre d'admis rapporté au nombre de candidats diplômables. Un candidat diplômable est un candidat qui bénéficie, pour la session 2024 et dans chacune des 13 unités d'enseignement obligatoires, d'une note non éliminatoire ou d'une dispense.

Tableau 3. Taux de réussite par académie, depuis 2022

Académies	2025	2024	2023	2022
Aix-Marseille	39,5%	34,3%	41,7%	34,0%
Amiens	50,5%	40,0%	45,5%	45,1%
Besançon	59,8%	54,4%	52,9%	60,7%
Bordeaux	46,1%	36,1%	43,7%	35,9%
Clermont-Ferrand	49,2%	41,1%	44,8%	51,6%
Corse	45,7%	38,3%	36,0%	46,8%
Dijon	53,3%	46,2%	49,3%	44,2%
Grenoble	50,6%	41,0%	45,8%	39,0%
Guadeloupe	39,5%	25,6%	24,5%	21,2%
Guyane	28,1%	14,3%	13,6%	23,5%
La Réunion	48,3%	29,5%	32,7%	30,5%
Lille	46,2%	41,6%	54,2%	44,6%
Limoges	52,9%	34,8%	45,6%	58,2%
Lyon	48,9%	41,5%	44,2%	42,7%
Martinique	24,5%	17,7%	29,6%	20,7%
Mayotte	0,0%	5,6%	0,0%	0,0%
Montpellier	49,0%	37,3%	45,4%	43,6%
Nancy-Metz	48,0%	37,5%	42,8%	34,6%
Nantes	54,9%	46,7%	51,5%	44,7%
Nouvelle-Calédonie	25,0%	25,0%	45,0%	24,2%
Nice	39,3%	31,5%	37,5%	31,9%
Normandie	46,1%	40,3%	52,4%	47,1%
Orléans-Tours	42,8%	35,9%	45,5%	36,77%
Poitiers	56,1%	48,3%	45,5%	44,9%
Polynésie française	38,5%	42,9%	26,7%	24,1%
Reims	46,6%	43,4%	47,1%	37,5%
Rennes	53,9%	46,8%	49,0%	41,8%
Strasbourg	47,4%	45,7%	42,4%	36,8%
Toulouse	36,3%	42,0%	43,0%	36,4%
Paris-Créteil-Versailles (PCV)	31,8%	26,2%	28,7%	27,9%
TOTAUX	43,0%	36,0%	40,5%	36,4%

Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Notes. Certaines académies prennent en charge la correction de copies de centres étrangers comme le Bénin (Nantes), la Côte d'Ivoire (Rennes) ou le Maroc (Bordeaux), ce qui impacte leur taux de réussite.

1.3.2 Résultats par UE

Tableau 4. Taux de réussite et moyenne par unité d'enseignement

UE	Notes ≥10	Moyenne 2025	Moyenne 2024	Moyenne 2023
Axe 1 – Droit des Affaires				
1-Fondamentaux du droit	40,7%	8,5	7,7	7,9
2-Droit des sociétés	50,9%	9,6	8,1	7,9
3-Droit social	44,3%	9,1	8,6	8,8
4-Droit fiscal	50,7%	9,6	8,2	8,9
Axe 2 – Gestion comptable et financière				
9- Comptabilité	68,3%	11,7	11,5	11,0
10- Comptabilité approfondie	32,8%	8,1	8,0	8,0
11- Contrôle de gestion	55,7%	9,9	8,0	9,0
6-Finance	49,3%	9,6	8,2	8,5
Axe 3 – Analyse économique et managériale				
5-Économie contemporaine	38,1%	8,5	8,7	8,3
7-Management	46,1%	9,1	8,9	9,0
Axe 4 – Communication et environnement numérique				
8-Système d'information et de gestion	44,4%	9,2	9,0	9,2
12- Anglais appliqué aux affaires	56,3%	10,5	10,7	9,5
13- Communication professionnelle	80,0%	12,3	12,3	12,0
14- Épreuve facultative de langue vivante	83,3%	12,7	12,3	11,8

Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Les taux de réussite et les moyennes varient depuis 2019, sans réelle régularité (voir tableau 4 et figures 6), et reflètent souvent la réussite des années précédentes, avec des effets de rattrapage comme pour cette session 2025. La grande majorité des UE a ainsi connu une augmentation de leur moyenne et de leur taux de réussite.

Figure 6. Évolution des taux de réussite des épreuves ponctuelles par UE depuis 2019

Figure 6a. Axe 1 – Droit des affaires

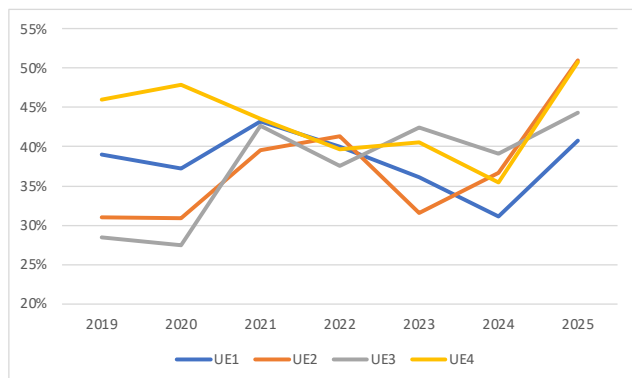


Figure 6b. Gestion comptable et financière

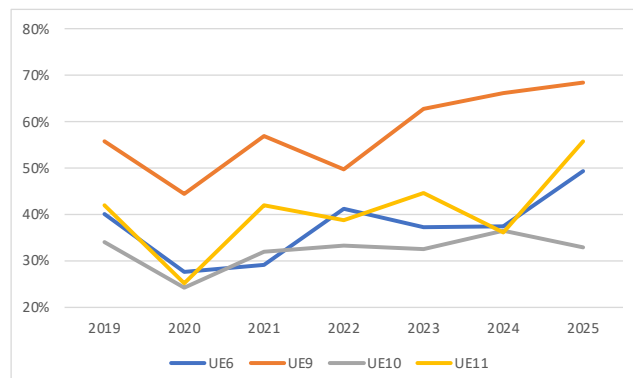


Figure 6c. Analyse économique et managériale

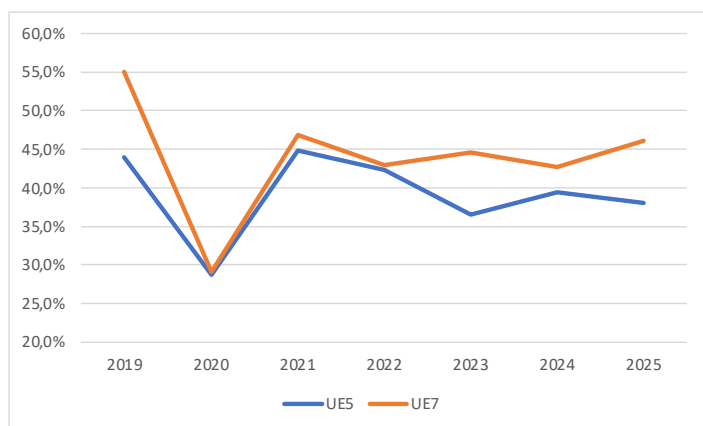
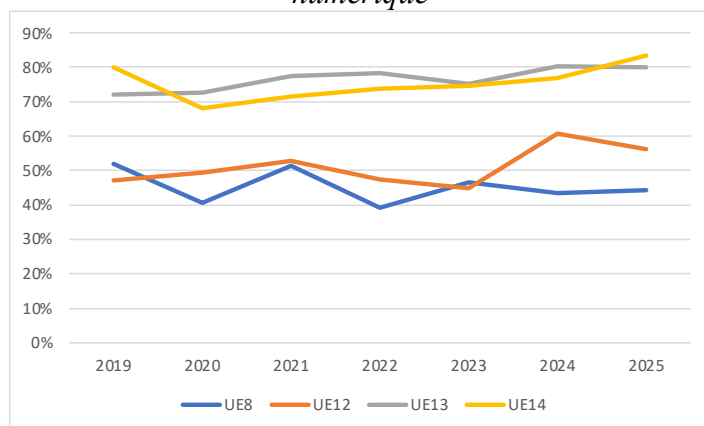


Figure 6d. Communication et environnement numérique



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

1.3.3 Fraudes

Au cours de la session 2025, le jury a dénombré un certain nombre de fraudes. Le jury tient à rappeler :

- qu'une **infraction au règlement de l'examen constitue une fraude**, notamment l'utilisation de documents et/ou matériels non autorisés, y compris le fait de porter sur soi un téléphone portable allumé ;
- que le rapport de stage de l'UE 13, communication professionnelle, doit permettre au candidat de produire une réflexion personnelle sur un thème librement choisi, à partir d'une expérience professionnelle. Aussi, le fait de copier dans le corps du rapport, un document sans le signifier expressément, mais aussi d'utiliser « in extenso » le plan détaillé d'un article de recherche, constitue également une fraude.

Lorsqu'un cas de fraude est avéré, la session en cours du DCG est annulée pour le candidat, ce qui signifie, que toutes les UE passées durant la session sont annulées. De plus, le jury peut décider de poursuivre le candidat en proposant au recteur de l'académie d'origine du **candidat une interdiction de se représenter au DCG pour un ou deux ans.**

Le jury souhaite alerter les candidats sur les conséquences d'un comportement frauduleux au cours d'une épreuve : sans tenir compte des poursuites éventuelles, **une fraude entraîne toujours l'annulation de toutes les UE passées lors de la session.**

2 COMMENTAIRES DES RÉSULTATS POUR LES UE OBLIGATOIRES

Pour information, l'ensemble des sujets des épreuves écrites de la session 2025 est publié et accessible gratuitement sur le site du CRCF : <https://www.crcf-edu.fr/>

Pour l'ensemble des UE, il est rappelé l'importance du soin et de l'expression écrite. Le jury regrette de trop nombreuses copies peu soignées, parfois difficilement lisibles, ou comportant de nombreuses fautes d'orthographe ou de syntaxe. Pour faciliter la lecture des copies numérisées, le jury recommande l'utilisation d'un stylo noir. Le jury rappelle que la communication écrite est une compétence essentielle au titulaire du diplôme de comptabilité générale et gestion.

2.1 AXE 1 – DROIT DES AFFAIRES

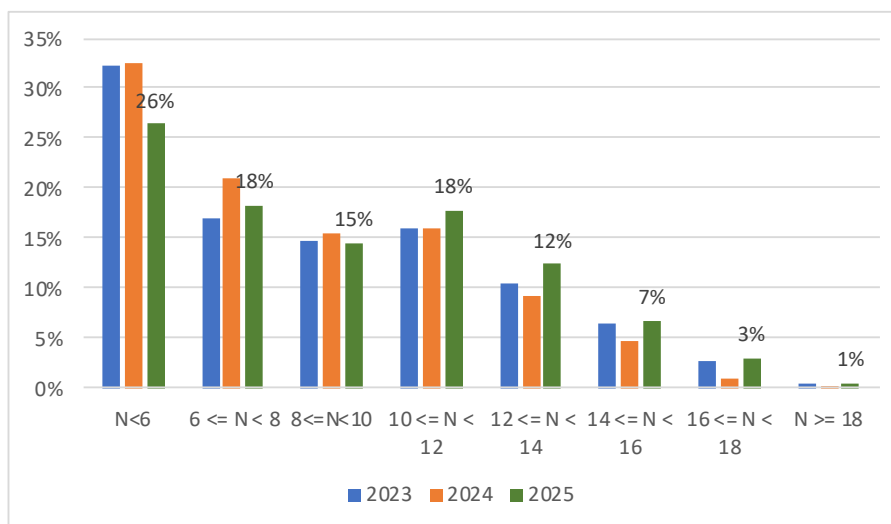
2.1.1 Fondamentaux du droit – UE 1

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	8,5	40,7 %
2024	7,7	31,1 %
2023	8,5	36,1 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 9,7 contre 6,9 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve et des attendus du sujet principal (durée : 3 heures)

Comme les années précédentes, le sujet s'ancre dans un contexte professionnel, et s'accompagne d'un corpus documentaire (articles de loi, jurisprudence) sur lequel peut prendre appui le candidat. Il se compose de dix questions, réparties en dossiers indépendants.

Le sujet 2025 comprenait 3 dossiers. Le contexte est celui d'une supérette de proximité, confrontée à différents litiges dans le cadre de son activité commerciale.

Évaluation :

Dossier 1 : 8 points – 4 questions

Dossier 2 : 9,5 points – 5 questions

Dossier 3 : 2,5 points – 1 question

Le dossier 1, l'exercice du commerce, aborde la situation d'un commerçant, Axel Dumont, et le statut de son épouse. Il étudie également les risques liés à l'activité, en particulier à la souscription d'un prêt pour avoir financé des travaux. C'est un dossier relativement classique, ce qui explique l'absence d'annexes associées. Il est centré sur le point 2 du programme, « les personnes et les biens » et permet d'évaluer les compétences associées³.

Le dossier 2, l'acquisition d'un équipement, s'interroge sur les effets d'un contrat d'acquisition d'une vitrine réfrigérée, avec l'étude d'une clause particulière (point 3 du programme). Il demande d'apprécier les conditions de la mise en œuvre de la responsabilité du fait des produits défectueux, et de l'application possible de la garantie contre les vices cachés. Un arrêt de la Cour de cassation vient en appui, pour aider le raisonnement du candidat.

Le dossier 3, la preuve dans un litige, étudie la force probante du SMS, à l'aide d'un document de doctrine.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent lire la totalité du sujet afin de prendre connaissance des annexes et d'identifier à quel dossier elles se réfèrent. Les candidats doivent notamment porter une attention particulière aux premières questions qui sont en général plus simples et donnent une impression d'ensemble de la copie. Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé dans la consigne afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- au fait qu'une phrase de conclusion est attendue pour répondre explicitement à la question.

Les candidats doivent maîtriser l'ensemble des compétences du programme : la variété des missions énoncées par le sujet montre qu'aucune grande partie du programme ne peut être négligée. Les candidats sont en conséquence invités à se référer prioritairement au programme publié au Bulletin Officiel.

Il est également indispensable que les connaissances des candidats soient à jour ce qui suppose de s'assurer de disposer d'ouvrages traitant des dernières réformes juridiques et de suivre l'actualité en droit. Enfin, l'utilisation du vocabulaire juridique s'impose, le candidat devant être en mesure de maîtriser les notions juridiques qu'il utilise.

³ Le programme du DCG et les compétences associées a été publié par un arrêté datant du 13 février 2019.
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/19/Hebdo26/ESRS1900135A.htm>

S'agissant du traitement des situations pratiques, les candidats doivent construire leur réponse en exposant d'abord la (ou les) règle(s) de droit nécessaire(s) à la résolution du problème juridique posé avant de proposer une solution pour la situation exposée. Il est indispensable de respecter ces deux étapes (au besoin en les matérialisant sur la copie).

Il n'est en revanche pas nécessaire de se livrer à un rappel des faits : seule la qualification des faits est attendue et permet aux candidats de bien identifier le cadre juridique applicable. L'argumentation doit toujours s'achever par une réponse directe et précise à la question posée.

Les documents fournis ont pour vocation d'aider les candidats, soit en fournissant un rappel ou des compléments relatifs aux règles applicables, soit en précisant par une jurisprudence les conditions d'application de ces règles. L'utilisation d'une documentation au service d'un raisonnement juridique est ainsi une compétence particulièrement importante. Cette utilisation ne doit pas se limiter à une simple recopie ou paraphrase des documents fournis dans le sujet.

Les documents peuvent plus précisément porter sur une décision de justice, un acte juridique, des dispositions légales ou réglementaires, de la doctrine... Les candidats doivent donc être familiarisés avec ces différents types de sources.

Il est enfin fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à des ouvrages universitaires récents.

- « Introduction au droit et thèmes fondamentaux du droit civil », Jean-Luc AUBERT, Éric SAVAUX, Ed Sirey, coll. Université
- « Droit commercial », Stéphane PIEDELIEVRE, Ed Dalloz, coll. Cours ;
- « Droit des obligations », Rémi CABRILLAC, Ed Dalloz, coll. Cours.

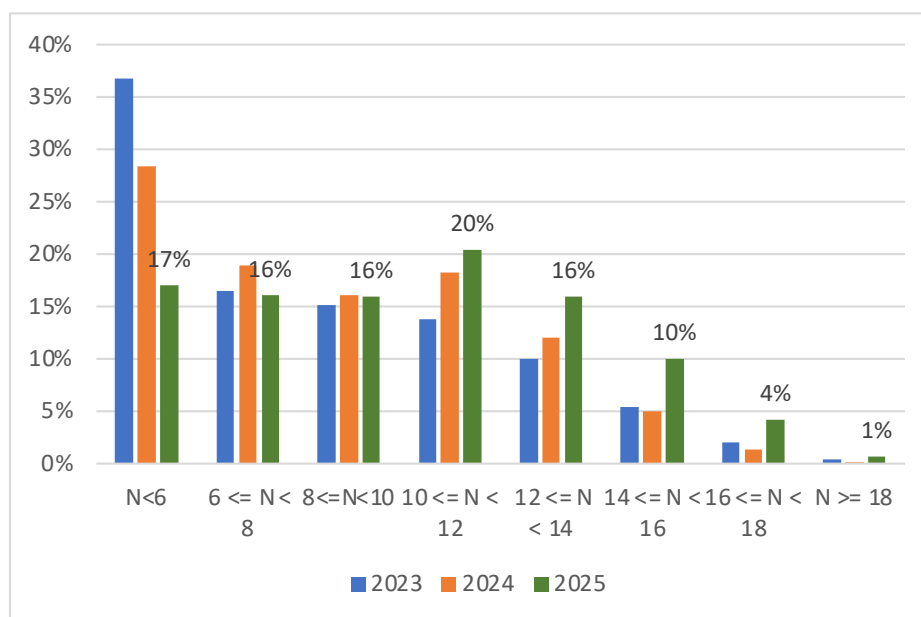
2.1.2 Droit des sociétés et des autres groupements d'affaires – UE 2

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	9,6	50,9 %
2024	8,1	36,7 %
2023	7,9	31,6 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 10,6 contre 8,3 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve et de ses attendus (durée : 3 heures)

Le sujet prend appui sur un contexte professionnel, en l'espèce la SA VARFLORIS, qui souhaite évoluer vers une meilleure prise en compte des enjeux de durabilité, avec des effets sur la gouvernance et les partenariats de l'entreprise. Dans ce cadre, le sujet aborde différentes difficultés ou questions d'ordre juridique, qui apparaissent chronologiquement, et constituent trois dossiers indépendants.

Évaluation :

Dossier 1 : 11,5 points – 6 questions

Dossier 2 : 5,5 points – 3 questions

Dossier 3 : 3 points – 2 questions

Le dossier 1, l'évolution de la gouvernance au sein de la SA, permet d'aborder un ensemble de thèmes souvent interrogé : le statut de la SA, le recours au commissaire aux comptes, le fonctionnement du Conseil d'Administration et les limites posées à la fonction de directeur général. Il s'appuyait sur des annexes pour quelques points spécifiques. Il a été bien traité dans l'ensemble.

Le dossier 2, le rapprochement entre la SA et la SARL « Les Belles Plantes de Provence », est l'occasion d'interroger la situation de cette SARL, futur partenaire de la SA VALFLORIS. Le dossier aborde la question du changement de lieu du siège social, et celle des difficultés financières de la société.

Le dossier 3, le lancement du GIE PACKFLOR, étudie l'intérêt de fonder un GIE pour concrétiser le partenariat entre les deux sociétés. Ce dossier est le moins bien traité par les candidats. Il illustre l'intérêt d'aborder, dans sa préparation, l'ensemble des thématiques au programme.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent lire la totalité du sujet afin de prendre connaissance des annexes et d'identifier à quel dossier elles se réfèrent. Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- au fait qu'une conclusion d'une phrase soit attendue pour répondre explicitement à la question.

La préparation des candidats doit couvrir l'ensemble du programme officiel de l'UE 2 du DCG (Droit des sociétés et autres groupements d'affaires). Le jury rappelle que c'est le programme officiel du DCG qui fait foi, indépendamment des choix éditoriaux des différents manuels.

Pour les situations pratiques, il est recommandé aux candidats, d'identifier, pour chaque question posée, le problème de droit soulevé. C'est la meilleure manière de bien identifier les règles de droit à mobiliser afin de les appliquer ensuite au cas. Les candidats doivent réellement s'inscrire dans cette démarche déductive pour livrer un raisonnement : identifier les règles de droit pertinentes en lien avec les faits et la question posée ; exposer ces règles de manière claire, dans leur ensemble, en centrant le propos bien sûr sur les éléments utiles (majeure) ; appliquer enfin ces règles au cas (mineure). C'est la pertinence, la clarté et la cohérence du raisonnement juridique qui donnent lieu à l'octroi de points (et non la seule réponse factuelle ou la simple récitation d'éléments juridiques).

Dans ce contexte, les documents fournis ont pour vocation d'aider les candidats, soit en fournissant un rappel ou des compléments relatifs aux règles applicables, soit en précisant par une jurisprudence les conditions d'application de ses règles. L'utilisation d'une documentation au service d'un raisonnement juridique est ainsi une compétence particulièrement importante. Cette utilisation ne doit pas se limiter à une simple recopie ou paraphrase des documents fournis dans le sujet.

Les documents peuvent plus précisément porter sur une décision de justice, des extraits du formulaire de déclaration de constitution, des extraits de statuts de société, des dispositions légales ou réglementaires, de la doctrine... Les candidats doivent donc être familiarisés avec ces différents types de sources. En particulier, le jury insiste sur l'importance de l'analyse d'arrêt, et la nécessité, pour l'exposé de la solution de la Cour de cassation, que les candidats s'entraînent à reformuler le raisonnement de la Cour après l'avoir compris, ainsi qu'à en formuler la portée afin de pouvoir réutiliser l'argument juridique au sein d'une réponse.

De manière générale, les candidats doivent privilégier les réponses claires et structurées et veiller à mener de véritables raisonnements. Au-delà des connaissances, bien sûr nécessaires et attendues, ce sont véritablement ces critères qui sont valorisés.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à des ouvrages universitaires récents.

Des sites officiels :

- Légifrance - le service public de l'accès au droit. <http://www.legifrance.gouv.fr/>
- Service Public – le portail de l'administration française (site complémentaire de Légifrance). <http://www.service-public.fr/>
- Site de la Cour de cassation. <http://www.courdecassation.fr/>

Des blogs juridiques de qualité, par ex :

- <http://droit-des-affaires.eff.fr/>

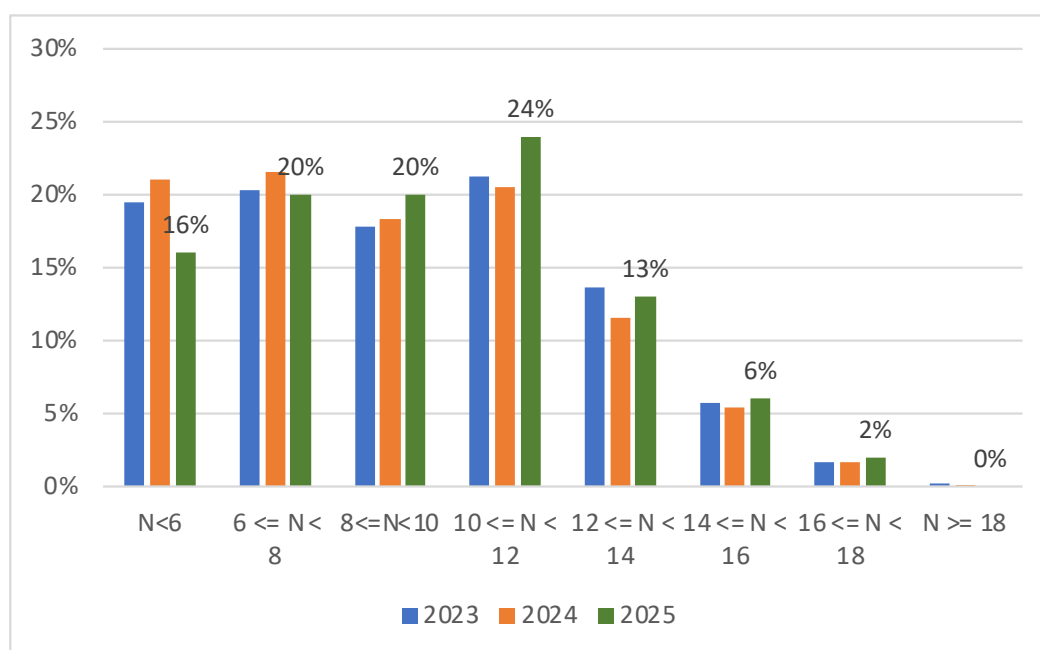
2.1.3 Droit social – UE 3

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	9,1	44,3 %
2024	8,6	39,1 %
2023	8,8	42,6 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 9,8 contre 8,1 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source: Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve et de ses attendus (durée : 3 heures, coefficient 1)

Le sujet prend appui sur le contexte de la SAS LAPIERRE Thermo-Renov (LTR), une société spécialisée dans le ravalement de façades et de toitures. La société fait face à différentes problématiques sociales, qui font, chacune, l'objet d'un dossier indépendant. Le sujet comporte ainsi 4 dossiers.

Évaluation :

Dossier 1 : 6 points – 3 questions

Dossier 2 : 4 points – 2 questions

Dossier 3 : 7 points – 3 questions

Dossier 4 : 3 points – 1 question

Le dossier 1, le recrutement de nouveaux salariés, s'intéresse au recrutement de nouveaux salariés en contrat de travail temporaire, pour faire face à la saisonnalité de l'activité. Ce dossier est également l'occasion d'étudier des effets de seuil, notamment sur le comité social et économique de l'entreprise. Un article du code du travail est fourni, sur le point précis des risques particuliers exposant les travailleurs. Ce dossier s'appuie sur les points 2.1 et 2.2 du programme (la formation et l'exécution

contrat du travail, la diversité des contrats de travail) ainsi que le point 3.1 du programme (la représentation collective) pour évaluer les compétences associées.

Le dossier 2, la mobilisation du compte personnel de formation, aborde la question de la formation des salariés, en lien avec le point 2.6 du programme (les conditions de mobilisation du compte personnel de formation). Une documentation complémentaire est fournie.

Le dossier 3, les ruptures de contrat de travail, traite des cas de rupture en cas de mutation géographique. L'analyse s'appuie sur la clause de mobilité au contrat fournie en annexe, ainsi que des extraits de décret relatifs à la mise en œuvre de la présomption de démission. Ce dossier s'appuie sur le point 2.1 du programme (les clauses spécifiques du contrat de travail), le point 1.2 (la procédure prud'homale), le point 4.4 (les conditions d'indemnisation du chômage) ainsi que le point 2.9 (le mode de rupture d'un contrat de travail) pour évaluer les compétences associées.

Le dossier 4, la mise en place d'un dispositif de surveillance de l'activité des salariés, s'appuie sur une analyse jurisprudentielle de la Cour de cassation pour analyser les modalités de mise en place d'un tel dispositif. Le dossier s'appuie sur les points 2.7 du programme (le respect par l'employeur des libertés individuelles).

Ce sujet abordait ainsi différentes thématiques du programme, à l'aide d'un questionnaire qui s'inscrit dans la continuité des sessions précédentes.

Conseils aux candidats

Les candidats doivent parcourir la totalité du sujet afin de prendre connaissance des annexes et d'identifier à quel dossier elles se réfèrent.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse en droit et en fait ;
- au fait qu'une conclusion d'une phrase soit attendue pour répondre explicitement à la question.

Les candidats doivent maîtriser l'ensemble du programme, le sujet étant susceptible de porter sur tous les points de celui-ci, qu'il s'agisse des relations individuelles ou collectives de travail, ou encore du droit de la protection sociale. Ils sont en conséquence invités à se référer prioritairement au programme tel que publié au Bulletin Officiel.

Les candidats doivent être rigoureux dans l'apprentissage des connaissances. Il est également indispensable de réaliser une veille juridique pour mettre à jour les connaissances d'autant que la matière se caractérise par sa mouvance, que celle-ci soit liée à des évolutions législatives ou jurisprudentielles.

Les réponses aux situations pratiques nécessitent d'exposer d'abord la règle de droit nécessaire à la résolution du problème juridique posé avant de proposer une solution pour la situation exposée. Ces deux étapes sont exigées par le jury. En revanche, il n'est pas nécessaire de se livrer à un rappel des faits. Le candidat doit achever sa réflexion par une réponse directe et précise à la question posée.

Dans ce contexte, les documents fournis ont pour vocation d'aider les candidats, soit en fournissant un rappel ou des compléments relatifs aux règles applicables, soit en précisant par une jurisprudence les conditions d'application de ses règles. L'utilisation d'une documentation au service d'un raisonnement juridique est ainsi une compétence particulièrement importante. Cette utilisation ne doit pas se limiter à une simple recopie ou paraphrase des documents fournis dans le sujet.

En particulier, le jury insiste sur l'importance de l'analyse d'une décision de justice, pour en formuler la portée afin de pouvoir réutiliser l'argument juridique au sein d'une réponse, ce qui nécessite que les candidats s'entraînent à l'exercice.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à des ouvrages universitaires récents et revues spécialisées disponibles notamment dans les bibliothèques universitaires.

- Droit du travail, droit vivant 2025, Jean-Emmanuel RAY, 33e édition, Éditions Wolters Kluwer ;
- Le Droit Social - Le droit du travail, le droit de la protection sociale, 2024-2025, Dominique GRANDGUILLOT, 26e édition, coll. Les Zooms, Éditions Gualino ;
- Droit du travail, 2025, François GAUDU, 11e édition, coll. Le Cours, Éditions Dalloz.
- Mémento social 2025, Lefebvre-Dalloz

La préparation de l'épreuve doit également s'appuyer sur la consultation régulière des revues juridiques de droit social lorsque celles-ci sont accessibles aux étudiants, notamment « La Revue Fiduciaire Social », JCP social, Semaine sociale Lamy, etc...

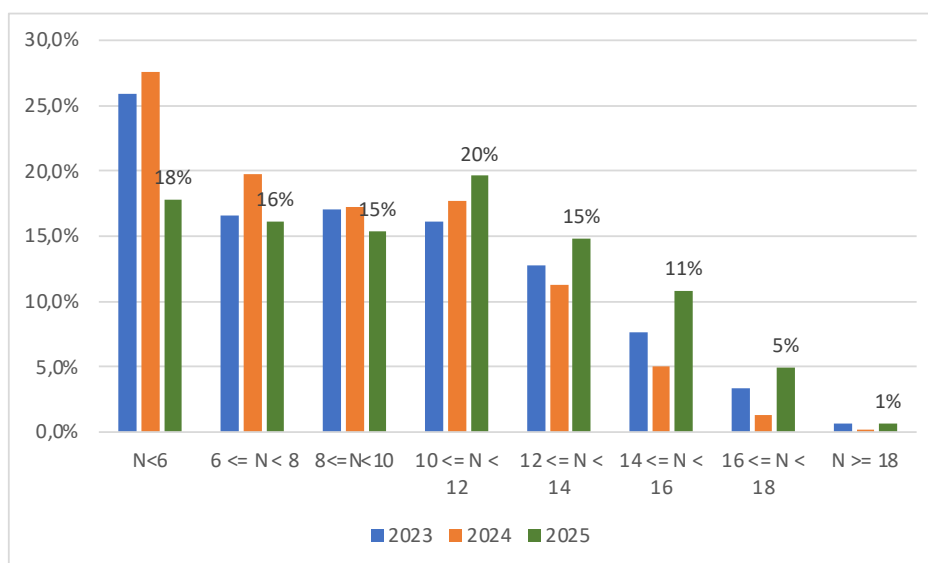
2.1.4 Droit fiscal – UE 4

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	9,6	50,7 %
2024	8,2	35,4 %
2023	8,5	40,5 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 10,5 contre 8,5 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve et de ses attendus (durée : 3 heures)

Le sujet s'appuie sur un contexte professionnel, la SAS Ferronnerie de l'Avesnois, une entreprise industrielle spécialisée comme feronnier haut de gamme. Le candidat, stagiaire au sein d'un cabinet d'expertise comptable, intervient sur trois problématiques fiscales de son client la SAS Ferronnerie de l'Avesnois. Chaque problématique constitue un dossier indépendant.

Le premier dossier, Taxe sur la Valeur Ajoutée, demande de réaliser des travaux de liquidation mensuelle de TVA et d'analyser certaines opérations spécifiques (vol de matière première, dégradation d'un véhicule, travaux de remise en état)

Le deuxième dossier, l'Imposition sur les Sociétés, demande de déterminer le résultat fiscal, puis interroge sur le taux d'imposition de l'entreprise (taux réduit ou non) avant de calculer les acomptes et le solde de l'IS. L'étude des conséquences du développement à l'étranger est également réalisée (notion d'établissement stable à l'impôt sur les sociétés).

Le troisième dossier, l'Imposition sur le Revenu, cherche à estimer les revenus imposables de la présidente de la SAS (Traitements et Salaire, Revenus Fonciers), puis les conséquences potentielles d'un changement de sa situation personnelle.

Évaluation :

Dossier 1 : 8,5 points – 4 questions

Dossier 2 : 8 points – 4 questions

Dossier 3 : 3,5 points – 3 questions

Conseils aux candidats

Le jury rappelle en premier lieu que le droit fiscal est une unité d'enseignement juridique. Cela implique que le raisonnement doit être justifié systématiquement en droit, avec l'exposé de la règle de droit et l'application. Cette exigence impose aux candidats :

- de maîtriser l'ensemble du programme, le sujet étant susceptible de porter sur tous les points de celui-ci ;
- d'être rigoureux dans l'apprentissage des connaissances.

L'épreuve ne se réduit pas à une épreuve de calculs fiscaux résultant de l'application de règles techniques. Ces questions représentent la moitié des points du barème environ. L'épreuve s'attache aussi à évaluer les compétences analytiques et rédactionnelles des candidats. Ces compétences sont de plus en plus importantes dans le champ professionnel. Elles demandent alors un entraînement spécifique, notamment à la rédaction de la note structurée, qui intègre l'analyse du contexte et le conseil au client. Dans ce cadre, le jury rappelle l'importance à accorder au soin et à la qualité de l'orthographe et de la rédaction.

Multiplier les entraînements sur des cas progressifs et variés est primordial pour s'approprier les méthodes évoquées précédemment, sans tomber dans un traitement « mécanique » des problématiques fiscales, qui pourrait s'avérer dangereux. Le jury constate d'ailleurs une proportion de copies très faibles ou faibles moins importante que la session précédente.

Enfin, le droit fiscal est une matière dense, exigeante et mouvante qui implique d'en surveiller l'évolution. Il est possible de trouver une veille juridique mise à jour sur le site du CRCF.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à

- Bulletin Officiel des Finances Publiques (<http://bofip.impots.gouv.fr>)
- Code Général des Impôts (Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/>)
- Mémento Fiscal Ed. Francis Lefebvre
- Dictionnaire Fiscal Revue Fiduciaire

2.2 AXE 2 – GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

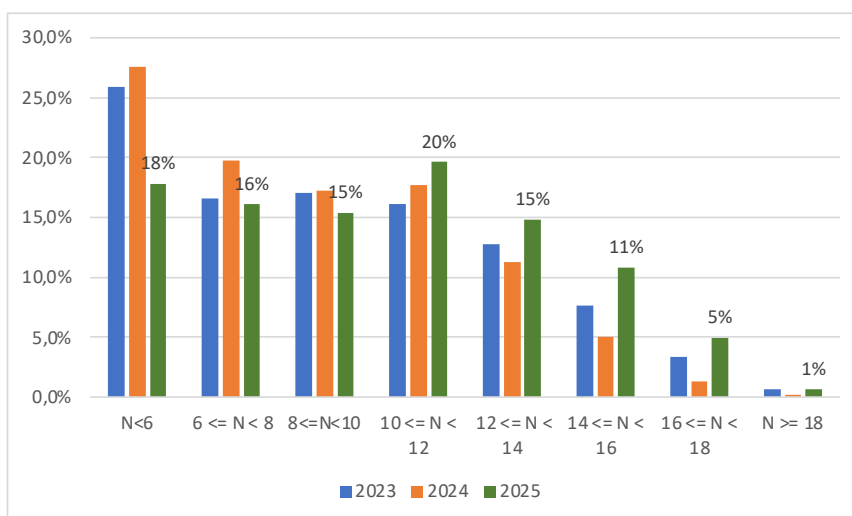
2.2.1 Comptabilité - UE 9

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	11,7	68,3 %
2024	11,5	66,1 %
2023	11,0	62,8 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 12,5 contre 10,8 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve (durée : 3 heures)

Le sujet comporte 3 dossiers à traiter de manière indépendante. Le contexte est celui de la SARL HOME MUSIC spécialisée dans la vente d'instruments de musique, qu'elle achète en France et à l'étranger et revend dans son magasin. Il n'y a aucune option en matière de TVA et le taux de 20 % est appliqué tout au long du sujet. Le candidat est positionné comme nouvellement recruté par la SARL HOME MUSIC, sous la responsabilité de la personne en charge de la gestion administrative et comptable de l'entreprise.

Évaluation :

Dossier 1 : 9 points – 6 questions

Dossier 2 : 4 points – 5 questions

Dossier 3 : 5 points – 7 questions

Le sujet est classique dans sa structuration et son contenu, dans le prolongement des sujets des sessions précédentes : un premier dossier portant sur les opérations courantes, un deuxième sur des opérations d'investissement et de financement et un dernier sur des opérations d'inventaire. Le droit comptable est interrogé au sein des différents dossiers, selon le sujet traité.

Conseils aux candidats

Comme en atteste le taux de réussite, le sujet a été très apprécié, et bien traité dans l'ensemble, ce qui atteste d'une maîtrise des fondamentaux de la comptabilité pour une majorité de candidats.

Les référentiels du DCG mettent l'accent sur l'acquisition de compétences et notamment celles relevant de l'analyse. Cela se traduit concrètement au niveau du questionnement et du barème : **les questions relevant de la technicité comptable pèsent autant que celles relevant de l'analyse**, aboutissant à une répartition des points sensiblement équivalente entre l'approche technique et les capacités d'analyse.

Cette inflexion doit avoir des conséquences sur la préparation du candidat qui doit à la fois **maîtriser la technique comptable, mais également être capable de justifier une écriture comptable, de commenter ou d'analyser des données comptables**.

Dès lors la maîtrise des fondements de la comptabilité (définitions, rôles, principes comptables fondamentaux, normalisation et réglementation comptable ...) est essentielle pour permettre d'aller au-delà de l'utilisation superficielle de la technique comptable. À ce titre, la comptabilité ne doit pas être appréhendée uniquement comme l'étude d'un plan de comptes, mais comme une suite d'usages et de conventions sans doctrine explicative.

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer la maîtrise des principales compétences du programme, et le sujet proposé couvre volontairement une grande partie du programme. Les « impasses » sont donc à exclure.

Sans que la liste des conseils soit exhaustive, il est conseillé d'appliquer la méthode suivante :

Avant l'épreuve

Il convient de réviser les définitions issues du recueil des normes comptables, d'apprendre et maîtriser les principes comptables, l'organisation comptable française ainsi que les sources du droit comptable français, de maîtriser les écritures relatives aux différentes opérations effectuées par l'entreprise et d'être capable de justifier un traitement comptable et d'analyser des données comptables.

Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de prendre connaissance des sujets de l'UE 9 des sessions antérieures pour les traiter en temps limité⁴. Ces sujets sont en accès libre sur le site du CRCF.

Le jour de l'épreuve

Les candidats doivent parcourir la totalité du sujet afin de prendre connaissance des documents (et des éventuelles annexes à rendre) et d'identifier à quel dossier ils se réfèrent.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien justifier et structurer la réponse.

Il convient alors de prendre le temps de bien lire le sujet et de consacrer un temps proportionnel aux points attribués par dossier. Il ne faut pas hésiter à rédiger une copie par dossier. Il est également conseillé de poser les calculs sur la copie, pour faciliter l'évaluation de la question.

Prévoir dix minutes pour relire la copie afin de procéder à d'éventuelles corrections (en particulier les fautes d'orthographe) et faire attention aux éventuelles étourderies (écritures non équilibrées ou incomplètes, erreur de calcul...).

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à

- « *Introduction à la comptabilité* », B. COLASSE et C. LESAGE, Ed. Economica ;
- « *Les fondements de la comptabilité* », B. COLASSE, Ed. La Découverte.

⁴ Un point de vigilance cependant : ces sujets ont été conçus sur la base de l'ancienne version du PCG.

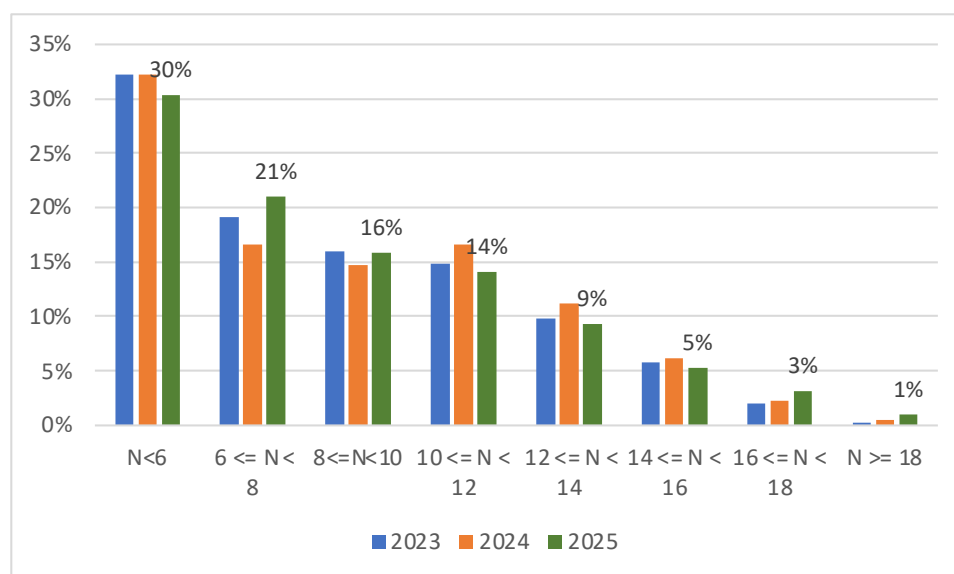
2.2.2 Comptabilité approfondie – UE 10

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	8,1	32,8 %
2024	8,0	36,6 %
2023	8,0	32,7 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 9,3 contre 6,7 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve (durée : 3 heures)

Le sujet comporte 3 dossiers à traiter obligatoirement. Il s'appuie sur le contexte de la société BREZA, qui conçoit et fabrique des équipements électroniques de haute précision. Les différents dossiers sont indépendants les uns des autres.

Le dossier 1 porte sur la gestion des immobilisations, pour comptabiliser d'une part la production d'une immobilisation, et pour mettre à jour d'autre part la valeur des actifs. La partie de ce dossier sur la réévaluation libre a été peu réussie des candidats. Le dossier 2 portait sur l'emprunt obligataire avec bons de souscription. C'est le dossier le moins réussi des candidats. Le dossier 3 aborde l'imposition et l'affectation du résultat.

Dans la continuité des sessions précédentes, le sujet donne de l'importance au contexte, qui permet aux candidats de mieux saisir le travail attendu, et fournit des éléments en annexe pour justifier les méthodes comptables utilisées.

Évaluation :

Dossier 1 : 9 points – 10 questions

Dossier 2 : 6 points – 5 questions

Dossier 3 : 5 points – 4 questions

Conseils aux candidats

Les référentiels du DCG mettent l'accent sur l'acquisition de compétences et notamment celles relevant de l'analyse. Cela se traduit concrètement au niveau du questionnement et du barème : les questions d'analyse pèsent autant voire davantage que celles relevant de la technicité comptable.

Cette inflexion doit avoir des conséquences sur la préparation du candidat qui doit à la **fois maîtriser la technique comptable, mais également être capable de justifier une écriture comptable, de commenter ou d'analyser des données comptables.**

Cette exigence n'est pas intégrée par une grande partie des candidats, dont 30 % obtiennent une note éliminatoire. Cela montre la nécessité de mieux préparer l'épreuve, en particulier dans sa dimension analytique.

La maîtrise des techniques comptables (définitions, rôles, principes comptables fondamentaux, normalisation et réglementation comptable ...) reste essentielle pour permettre de prendre du recul par rapport aux situations proposées et de réaliser les analyses demandées. Le jury regrette une maîtrise insuffisante chez de nombreux candidats.

Le jury rappelle que l'UE de comptabilité approfondie porte sur l'ensemble du programme : il est donc important de ne faire aucune « impasse » dans les révisions. A titre d'exemple, le dossier 2 qui portait sur l'emprunt obligataire avec bons de souscription est le moins réussi, même s'il s'appuyait sur des notions au programme. D'une manière générale, cette épreuve nécessite une préparation rigoureuse.

Aucun matériel n'étant autorisé pour traiter le sujet proposé qui comporte plusieurs dossiers, la maîtrise du calcul mental est importante, notamment pour réaliser des contrôles de vraisemblance des sommes proposées. Il est ainsi conseillé de poser les calculs sur la copie, pour faciliter l'évaluation de la question.

Les candidats doivent prendre connaissance rapidement de l'intégralité du sujet afin de commencer à traiter les dossiers dans lesquels ils se sentent le plus à l'aise. Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien justifier et structurer la réponse.

Il est important de lire attentivement les questions posées afin de fournir une réponse adaptée et complète.

La relecture de ses réponses permet de vérifier s'il n'y a pas une omission de numéro de comptes ou de valeur ou s'il n'y a pas d'erreur de cohérence au sein d'une analyse menée.

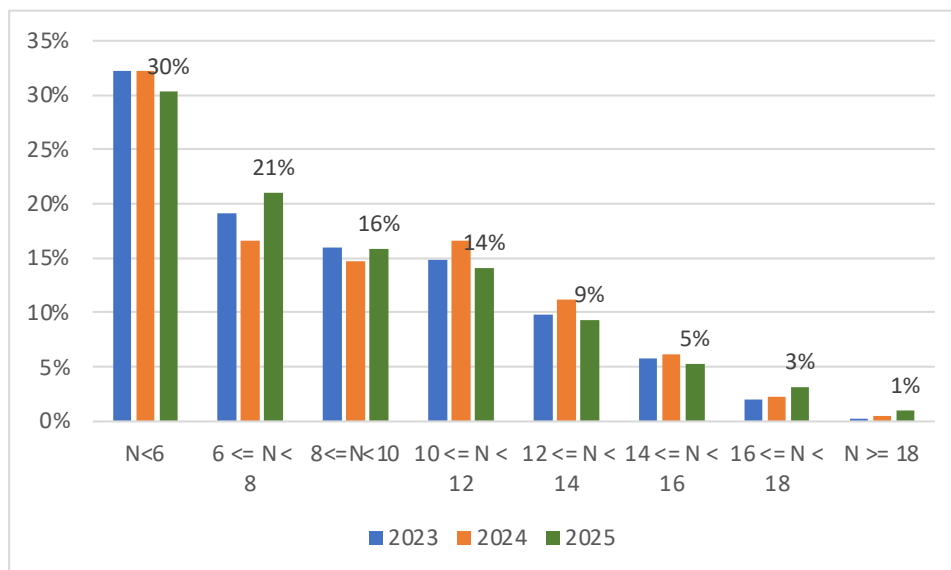
2.2.3 Contrôle de gestion – UE 11

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	9,9	55,7 %
2024	8,0	36,1 %
2023	9,0	44,6 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 11,0 contre 8,5 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve (durée : 4 heures)

Le sujet prend appui sur un cirque qui, à la suite d'une évolution législative, doit abandonner un numéro d'animaux sauvages. Cette décision implique d'évaluer les économies réalisées, de planifier le démantèlement de l'activité et d'analyser les nouvelles activités possibles. Le candidat doit traiter 4 dossiers, représentant différentes missions. Chaque dossier se conclut par une question analytique, pour mettre en perspectives les résultats calculés, en lien avec le contexte.

Le dossier 1, analyse des coûts, cherche à calculer l'économie annuelle réalisée par le cirque en supprimant l'activité « animaux sauvage ». Il compare en particulier deux méthodes de coût : la méthode des centres d'analyse et la méthode ABC.

Le dossier 2, programmation de projet, consiste à mettre en œuvre une méthode d'ordonnancement pour démanteler l'activité « animaux sauvage ». Il interroge également les impacts de retards éventuels.

Le dossier 3, analyse de la masse salariale, analyse, par un calcul d'écarts, l'évolution de la masse salariale entre 2025 et 2026, dans l'hypothèse d'un remplacement de l'activité « animaux sauvages ».

Le dossier 4, suivi de la performance, analyse le risque d'exploitation, en envisageant le développement d'une clientèle par un partenariat avec les comités sociaux et économiques des entreprises.

Chaque dossier est noté sur 5 points.

Conseils aux candidats

La rénovation du DCG accorde une place importante à l'analyse et à l'interprétation de données quantitatives en vue d'une aide à la prise de décision, en cohérence avec les évolutions des métiers de la comptabilité. Le poids des questions analytiques est ainsi important (50 % des points environ chaque session). Ces questions sont de natures différentes : la rédaction d'un argumentaire en vue d'une prise de décision, la réflexion sur les méthodes utilisées pour en présenter les avantages et les limites ou l'analyse de tableaux de bord pour aider au pilotage. Cette évolution a des conséquences sur la préparation du candidat qui doit à la fois **maîtriser la technique comptable, mais également être capable de justifier, de commenter ou d'analyser des données relatives au contrôle de gestion ou des questionnements d'organisation**. Ces commentaires ne doivent pas se limiter à une simple description des éléments calculés, mais le candidat doit utiliser le contexte pour en déduire une interprétation opérationnelle.

Les concepteurs de sujet proposent ainsi un cas contextualisé à étudier, c'est-à-dire un cas « qui raconte une histoire » relative à une entité organisationnelle permettant de couvrir une large partie du programme. **En conséquence, les calculs chronophages, gourmands en temps et peu exploitables pour l'évaluation du candidat ont tendance à s'amenuiser pour privilégier la réflexion et l'éclairage de décisions de gestion. Les calculs et la technique ne constituent pas une finalité mais doivent être mis au service d'un problème opérationnel à régler.**

L'UE 11 est une épreuve difficile tant par sa durée (elle fait partie des épreuves écrites les plus longues du DCG) que par la mise en œuvre des savoirs interrogés, qui couvrent l'ensemble des thématiques au programme. La baisse importante des notes éliminatoires (15 % contre 37 % en 2024) reflète une meilleure préparation pour un grand nombre de candidats, en particulier sur la rédaction des argumentaires qui constituent souvent des questions discriminantes. Le jury rappelle qu'**il est en effet indispensable de se présenter à la suite d'une préparation sérieuse et rigoureuse.**

Pour la préparation de l'épreuve

Un programme annuel de formation à l'épreuve constitue le cadre idéal de préparation même si d'autres formules sont envisageables. Un travail personnel important est réclamé et doit être organisé. Il doit s'inscrire dans la durée afin de permettre une bonne acquisition des connaissances et un recul par rapport aux outils manipulés. Un rythme régulier de travail est évidemment conseillé (il favorise l'entretien de la mémoire et constitue des gammes analogues à celles pratiquées par un musicien). L'entraînement sur des sujets d'annale (disponibles sur le site du CRCF) est fortement encouragé.

Pendant l'épreuve

Avant de se lancer, une lecture complète et rapide du sujet (questions et annexes) est impérative et permet d'identifier le fil conducteur et les principales difficultés. Cette première lecture permet également d'évaluer approximativement le temps de traitement des différents dossiers. Pour vous aider, le barème indicatif est souvent établi proportionnellement au temps passé. La première partie est souvent plus longue à traiter, du fait du temps nécessaire à la familiarisation avec les données. N'oubliez pas de prévoir 10 minutes incompressibles pour la relecture et le soin à apporter à votre copie. Le jury conseille de rédiger chaque dossier sur des copies séparées.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme et à bien structurer la réponse. Une conclusion d'une phrase est attendue pour répondre explicitement à la question.

Outre les manuels de DCG (nombreux), vous pouvez notamment vous référer à :

- « *Le contrôle de gestion* », Henri Bouquin, éditions PUF
- « *Contrôle de gestion* », Michel Gervais, éditions Economica
- « *Pilotage de l'entreprise et contrôle de gestion* », Philippe Lorino, éditions Dunod

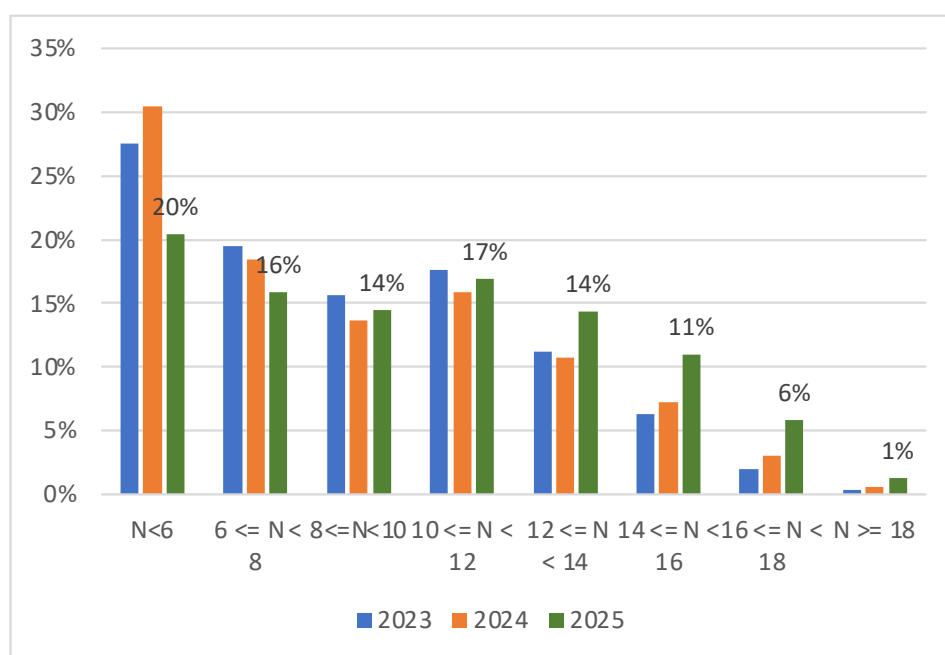
2.2.4 Finance d'entreprise – UE 6

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	9,6	49,3 %
2024	8,2	37,5 %
2023	8,5	37,4 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 10,7 contre 8,0 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve (durée : 3 heures)

Le sujet repose sur le contexte de la société BIEN-VIVRE, une PME spécialisée dans la production de produits de santé et de bien-être. Elle souhaite faire un point sur sa situation financière, car elle envisage le lancement d'une nouvelle activité de cosmétique marine. La dirigeante s'interroge dans ce contexte sur la rentabilité de l'investissement envisagé et sur ses modalités de financement. Elle souhaite aussi établir un budget de trésorerie pour anticiper d'éventuelles difficultés. Le candidat doit ainsi réaliser un certain nombre de missions regroupées dans 4 dossiers.

Évaluation :

Dossier 1 : 7 points – 4 questions

Dossier 2 : 5 points – 5 questions

Dossier 3 : 4 points – 3 questions

Dossier 4 : 4 points – 3 questions

Le premier dossier, le diagnostic financier, interroge l'apparente contradiction entre la diminution de la trésorerie et la hausse du chiffre d'affaires. Il se conclut par la rédaction du diagnostic financier de l'entreprise.

Le second dossier, analyse de la rentabilité d'un investissement, analyse le projet d'investissement dans une nouvelle ligne de production de cosmétique marine. Cette analyse repose sur des critères financiers mais également non financiers.

Le troisième dossier, le financement d'un projet, compare un financement par emprunt et un financement par crédit-bail pour cette nouvelle ligne de production.

Le quatrième dossier, la gestion de trésorerie, analyse la pertinence d'établir un budget de trésorerie, et interroge les actions envisageables pour corriger les déséquilibres éventuels.

Conseils aux candidats

Le sujet proposé couvre toujours une grande partie du programme. Les « impasses » sont donc à exclure.

La rénovation du DCG accorde une place importante à l'analyse et à l'interprétation de données quantitatives en vue d'une aide à la prise de décision, en cohérence avec les évolutions des métiers de la comptabilité. **Les questions relevant des techniques financières pèsent autant que celles relevant de l'analyse.** Le candidat doit ainsi toujours avoir à l'esprit les questions suivantes :

- quel est l'objectif de la mission confiée, est-ce que je le poursuis en développant ce raisonnement ?
- quelle est la pertinence de ce que je viens de réaliser pour le diagnostic et la prise de décision dans l'entreprise ?

Sans que la liste des conseils soit exhaustive il convient d'appliquer la méthode suivante :

Avant l'épreuve

Il faut s'attacher à comprendre les mécanismes essentiels des outils et des concepts de finance, afin de pouvoir les reproduire. Il convient également de toujours faire le lien entre la théorie et les applications pratiques au niveau des entreprises. Les compétences du programme permettent d'explicitier les attendus des sujets.

Le jour de l'épreuve

Il est souhaitable de prendre le temps de bien lire le sujet : ne rien écrire les dix premières minutes mais parcourir le sujet afin de se rassurer (attention aux lectures trop rapides) et de déterminer l'ordre dans lequel il faudra traiter les dossiers.

Il s'agit de comprendre les missions confiées et identifier les attendus :

- ordonner les calculs qui sont nombreux mais nécessaires pour remplir les tableaux proposés ;
- porter une attention particulière aux questions de réflexion (diagnostic d'une situation, recommandations à formuler ...) ;
- traiter les questions avec la plus grande « sobriété » en évitant le bavardage inutile.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse ;
- au fait qu'une conclusion d'une phrase soit attendue pour répondre explicitement à la question.

Le jury conseille de rédiger une copie par dossier afin de changer de dossier en cas de blocage ou de stress.

La gestion du temps est également un élément important. Il convient de consacrer un temps proportionnel aux points attribués par dossier et prévoir dix minutes pour relire la copie afin de procéder à d'éventuelles corrections (en particulier les fautes d'orthographe).

Le jury encourage enfin fortement à s'entraîner sur les sujets d'annales (depuis 2020, date de la rénovation actuelle du diplôme). Ces sujets figurent sur le site du CRCF.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à :

- « *Analyse financière – information financière et diagnostic* », H. DE LA BRUSLERIE, Ed. Dunod ;
- « *Analyse financière* », A. MARION, Ed. Dunod ;
- « *Finance d'entreprise, finance de marché, diagnostic financier* », R. GILLET, JP. JOBARD, P. NAVATTE, Ed. Dalloz.

2.3 AXE 3 – ANALYSE ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIALE

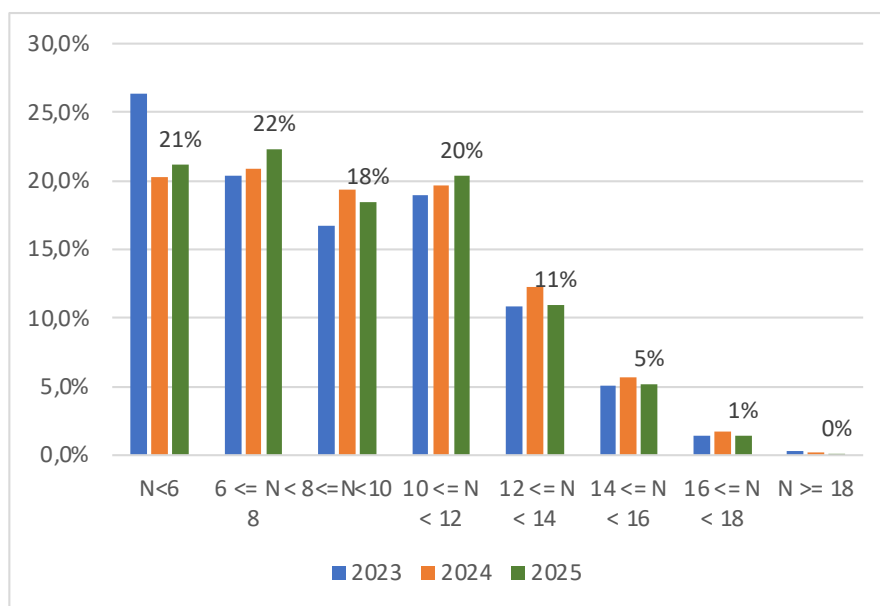
2.3.1 Économie contemporaine – UE 5

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	8,5	38,1 %
2024	8,7	39,4 %
2023	8,3	36,6 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 9,6 contre 7,1 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve (durée : 4 heures)

Le sujet repose sur le contexte d'un cabinet comptable, qui propose des services de conseil aux multinationales souhaitant s'implanter en France. Le candidat est positionné comme stagiaire dans ce cabinet, et doit préparer deux dossiers d'analyse sur la création de richesse par les entreprises et sa répartition, ce qui nécessite des analyses préalables.

Le dossier documentaire comporte 9 documents, dont 2 de nature quantitative (tableaux et graphiques), pour un total de 8 pages. Il est plus long que l'année dernière, ce qui a pu poser des difficultés de gestion de temps à certains candidats. Il est associé à trois questions autour des enjeux du partage de la valeur ajoutée, de la politique d'attractivité de la France depuis 2017 et de l'efficacité de la politique de redistribution en France.

La question problématisée permet de mener une analyse transversale mobilisant plusieurs points du programme : la dette publique est-elle aujourd'hui un frein à la croissance économique ? Elle a un poids dans le barème légèrement supérieur au premier dossier, pour souligner l'importance des compétences d'analyse et d'argumentation qu'elle mobilise.

Évaluation :

Dossier 1 : 9 points – 3 questions

Dossier 2 : 11 points – 1 question

Conseils aux candidats

L'analyse du dossier documentaire demande au candidat d'identifier les compétences évaluées pour chacune des questions posées et de structurer sa réponse en fonction. La réponse aux questions doit reposer à la fois sur la maîtrise des techniques associées à l'analyse documentaire, notamment celles liées aux documents statistiques, et sur la maîtrise des concepts économiques associés. Les réponses aux questions doivent être structurées, et ne peuvent se contenter d'une simple paraphrase des documents.

La question problématisée doit présenter un raisonnement s'appuyant à la fois sur des notions, des relations économiques et des illustrations. À ce titre le dossier documentaire peut être mobilisé pour certaines illustrations, mais n'est pas suffisant en soi. La réponse à la question problématisée doit aussi reposer sur une réflexion et des connaissances personnelles. Une conclusion est attendue.

La réussite à l'épreuve d'économie suppose :

- un travail important d'acquisition de compétences en prenant soin de travailler les notions avec un accent particulier sur les concepts fondamentaux (d'où l'intérêt de faire des fiches) et de mise à jour de l'actualité économique (utilité d'un abonnement à un périodique) ;
- un entraînement régulier aux différents exercices proposés dans l'épreuve en apprenant à raisonner sur des tableaux et graphiques, et en s'entraînant méthodiquement au développement d'une réponse argumentée à une problématique donnée ;
- une gestion réfléchie de son temps de composition, en affectant à chaque partie de l'épreuve un temps de travail proportionnel au barème spécifique de la partie concernée et en veillant à traiter toutes les questions proposées ;
- une grande attention à la forme (clarté et propreté de la copie, qualité du style, orthographe et syntaxe correctes). Les candidats ont intérêt à garder un temps suffisant en fin d'épreuve pour relire leur copie.

Il est indispensable que les candidats prennent l'habitude de travailler à partir de statistiques. L'Insee présente des publications intéressantes en ce sens. De même, le candidat doit acquérir une capacité à prendre connaissance et à analyser rapidement un dossier documentaire.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité. Ces sujets sont disponibles sur le site du CRCF.

Outre les manuels de DCG (nombreux) et les ouvrages universitaires, les candidats pourront notamment se référer à

- Le site de l'INSEE, notamment les « Tableaux de l'économie française » ;
- Le site de la documentation française ;
- Le magazine « Alternatives économiques ».

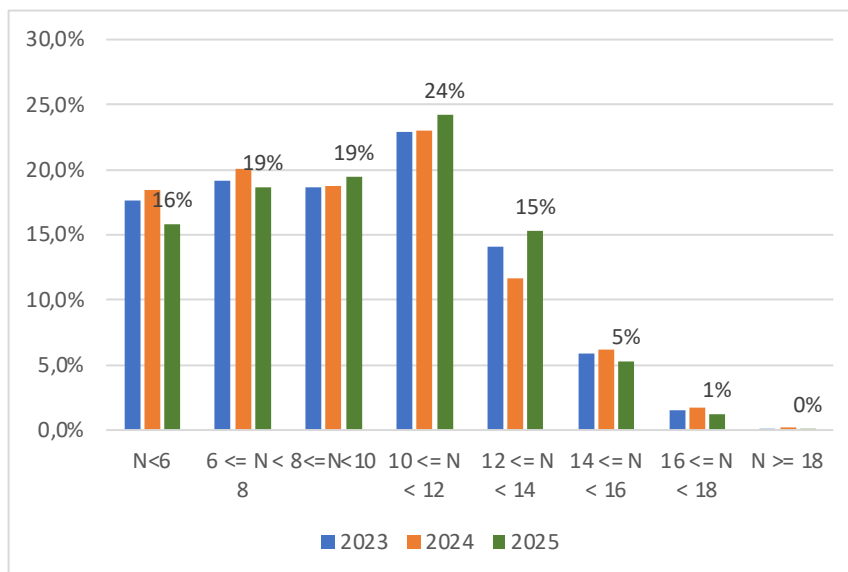
2.3.2 Management – UE 7

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	9,1	46,1 %
2024	8,9	42,7 %
2023	9,0	44,6 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 10,1 contre 7,8 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2024.

Présentation de l'épreuve et ses attendus (durée : 4 heures)

Le sujet prend appui sur l'entreprise « Atelier Tuffery » une entreprise du secteur textile, de jeans en particulier, créée en 1892. Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, elle a su se renouveler en se positionnant sur un marché haut de gamme, revendiquant une production responsable et française. L'entreprise souhaite maîtriser sa croissance, pour garantir la qualité et l'implantation géographique de ses produits. L'entreprise questionne les défis liés à ce choix de développement.

Le sujet s'articule autour de deux dossiers, avec un premier dossier visant à une analyse préliminaire de la situation de l'entreprise : le rôle des dirigeants de l'entreprise, le choix stratégique du positionnement, les tensions liées aux choix de production, et l'analyse de la chaîne de valeur.

Cette analyse menée dans le premier dossier permet de poursuivre la réflexion sur cette entreprise à travers le traitement de la problématique : comment l'entreprise « Atelier Tuffery » peut-elle attirer et retenir les compétences ? Cette partie a un poids dans le barème légèrement supérieur au premier dossier, pour souligner l'importance des compétences d'analyse et d'argumentation qu'elle mobilise.

Évaluation :

Dossier 1 : 9 points – 4 questions

Dossier 2 : 11 points – 1 question

Conseils aux candidats

L'analyse documentaire cherche à évaluer des compétences issues des différentes parties du programme. Le candidat doit donc les identifier et structurer sa réponse en fonction. Il est indispensable d'acquérir les compétences inscrites dans le programme.

La réponse aux questions doit reposer sur une méthodologie rigoureuse et sur la maîtrise des concepts de management associés. Les réponses aux questions d'analyse doivent être structurées, et ne peuvent se contenter d'une simple paraphrase des documents.

La question problématisée doit présenter un raisonnement s'appuyant sur des notions managériales pour les appliquer au contexte présenté. Elle nécessite de définir le cadre de l'analyse et de la structurer, au moyen d'un plan apparent. La mobilisation d'un ou de plusieurs exemples d'organisations, en dehors de celle étudiée dans l'épreuve, est aussi attendue. Le candidat doit conclure, par une synthèse des arguments présentés.

Pour les deux parties de l'épreuve, il importe d'éviter les propos généraux ne prenant pas en compte les spécificités de l'organisation et les développements non argumentés par des théories et/ou des faits.

La gestion du temps est également importante pour éviter de négliger la question problématisée, alors qu'elle représente plus de la moitié des points. Un entraînement méthodique à la lecture rapide d'un dossier documentaire est fortement recommandé pour ne pas se laisser déborder par le temps et savoir dégager rapidement les informations essentielles.

Enfin, l'importance de la qualité de l'expression écrite du candidat est primordiale : des propos incompréhensibles du fait de l'absence de maîtrise de la langue et/ou d'une calligraphie illisible ne permettent pas d'apprécier la qualité des connaissances et des raisonnements.

Il est fortement conseillé aux candidats de s'entraîner à partir des sujets zéro et des annales (depuis la session 2020) en temps limité. Les sujets sont disponibles sur le site du CRCF.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à :

- Comportements organisationnels, Stephen Robbins, Timothy Judge, Véronique Tran, éd. Pearson ;
- Comportements humains et management, F. Alexandre-Bailly, D. Bourgeois, JP. Gruère, N. Raulet-Croset, C. Roland-Lévy, P. Scharnitzky, P. Stone, V. Tran, éd. Pearson ;
- Théorie des organisations, Alain Desreumaux, Collection : Les Essentiels de la Gestion, EMS Éditions (2015) ;
- Le management, voyage au centre des organisations, Henry Mintzberg, Ed Eyrolles.

Peuvent aussi être consultés des journaux et magazines managériaux (et économiques) : Le Monde, Les Échos, La Tribune, L'Usine Nouvelle, Capital... Ces lectures sont conseillées afin d'y puiser des exemples illustratifs.

2.4 AXE 4 – COMMUNICATION ET ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

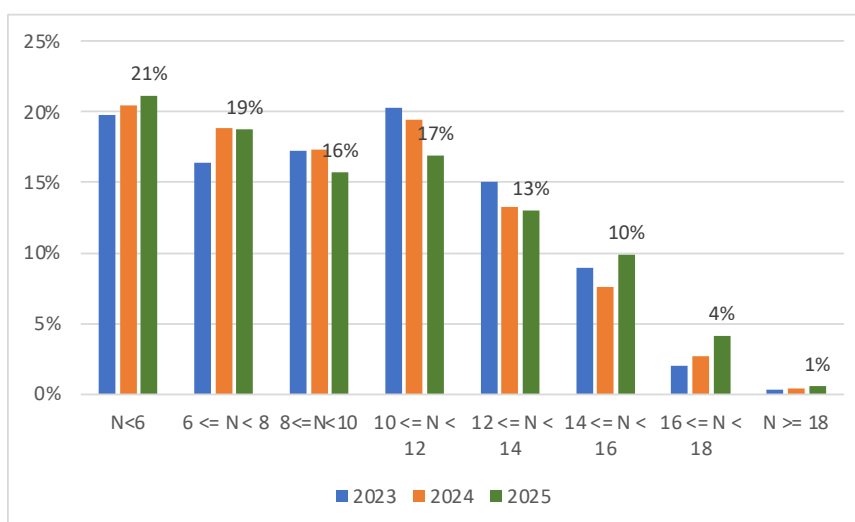
2.4.1 Système d'information et de gestion – UE 8

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	9,2	44,4 %
2024	9,0	43,4 %
2023	9,2	46,7 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 10,1 contre 7,4 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve et ses attendus (durée : 4 heures)

Le sujet s'appuie sur la société Ambulance Est, une entreprise d'ambulances, qui a connu une croissance rapide, dans un environnement en pleine évolution. La fille du fondateur, qui va devenir directrice de l'entreprise d'ici quelques mois souhaite ainsi connaître l'état des lieux du Système d'information (SI), en particulier la base de données qui coordonne l'activité, et les procédures associées (dossier 1). Elle s'interroge également sur l'intérêt de migrer vers une solution externalisée (dossier 2). Elle cherche aussi à anticiper l'arrivée de la facture électronique (dossier 3). Enfin, la dirigeante souhaite que le SI vienne en appui de la nouvelle politique RSE qu'elle va lancer (dossier 4).

Évaluation :

Dossier 1 : 7,5 points – 10 questions

Dossier 2 : 4 points – 5 questions

Dossier 3 : 1,5 points – 2 questions

Dossier 4 : 7 points – 6 questions

Conseils aux candidats

La rénovation du DCG met l'accent sur l'acquisition de compétences et notamment celles relevant de l'analyse. Cela se traduit concrètement par une évolution importante au niveau du questionnement et du barème : **les questions techniques pèsent autant que celles relevant de l'analyse, aboutissant**

à une répartition des points proche du 50 % - 50 %. Cette inflexion doit avoir des conséquences sur la préparation du candidat qui doit à la fois **maîtriser les techniques, mais également être capable de justifier des choix, de commenter ou d'analyser des données liées au SIG.**

Le sujet proposé couvre toujours une grande partie du programme. Les « impasses » sont donc à exclure. Il est très important de travailler les compétences explicitées dans le programme, car elles décrivent précisément les attentes de formation.

Lors de l'épreuve, une lecture globale du sujet est indispensable pour repérer les dossiers à traiter en priorité afin d'optimiser la gestion de son temps sachant que le barème donné renseigne sur le temps maximum à consacrer à un dossier. Une lecture attentive du travail demandé permet de repérer les questions et les sous-questions auxquelles les réponses apportées doivent être argumentées et toujours reliées au cas pratique.

Pour chacune des missions, il est attendu du candidat qu'il réponde aux questions en étant vigilant :

- au verbe utilisé afin de faire le lien avec les compétences du programme ;
- à bien structurer la réponse.

Un respect des règles de syntaxe est demandé lors de la rédaction des requêtes, des formules de tableur et des lignes de code, un respect des formalismes est exigé lors de la réalisation du modèle événement-résultat et du schéma des processus.

La qualité de la rédaction est appréciée tant sur le fond que sur la forme. Il est attendu des phrases complètes, sans fautes d'orthographe. La présentation de la copie doit être soignée et l'écriture ne doit pas être négligée.

Outre les manuels de DCG (nombreux), les candidats pourront notamment se référer à

- la collection « *cahiers d'exercices* » des éditions ENI – Auteur Pierre Rigolet pour enrichir sa pratique du tableur ou des bases de données ;
- les sites internet <http://www.lemondeinformatique.fr> et <http://www.solutions-numeriques.com> afin de suivre l'évolution technologique en matière de sécurité, de réseaux ou de développement d'applications informatiques ;
- au site internet <https://www.cnil.fr> afin de comprendre les enjeux de la protection des données.
- la chaîne YouTube de Cookie connecté, qui vulgarise de nombreux concepts de l'UE8, est également intéressante pour mieux comprendre les concepts relatifs à l'aspect technologique du SI. https://www.youtube.com/channel/UC5cs06DgLFeyLIF_II7IWCQ

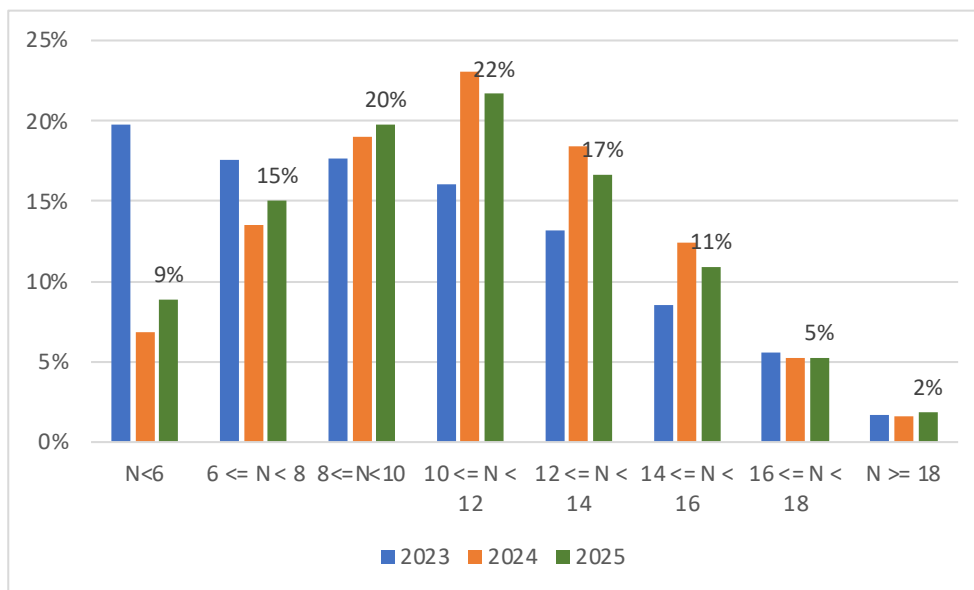
2.4.2 Anglais appliqué aux affaires – UE 12

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	10,5	56,3 %
2024	10,7	60,7 %
2023	9,5	52,9 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 10,8 contre 9,8 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

La session 2025 a une moyenne proche de celle de 2024, et s'inscrit dans la tendance qu'elle a enclenchée. La tenue d'une réunion d'harmonisation nationale depuis la session 2024 permet de préciser les attendus de l'évaluation par compétences, en vigueur depuis la rénovation de 2020, et a contribué à diminuer le nombre de notes éliminatoires.

Présentation de l'épreuve (durée : 3 heures)

L'épreuve comporte deux parties :

- I. COMPRÉHENSION

En s'appuyant sur les documents fournis, le candidat rédige en français une note de synthèse qui rend compte de la problématique du dossier. Le nombre de mots attendu est précisé.

- II. EXPRESSION EN ANGLAIS

1. Le candidat commente, en anglais, le document iconographique faisant partie du dossier. Le nombre de mots attendu est précisé.
2. Le candidat rédige, en anglais, un écrit professionnel sur base d'une mise en situation (courriel, lettre, mémo, note interne, etc.). Le nombre de mots attendu est précisé.

Dans l'épreuve de l'UE 12 « anglais appliqué aux affaires » les candidats doivent démontrer qu'ils maîtrisent l'anglais au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). L'échelle globale du CECRL précise les attendus au niveau B2, celui d'un « utilisateur

indépendant » : ce dernier peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ; il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportera de tension ni pour l'un ni pour l'autre ; il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Dans le cadre de l'évaluation des candidats au niveau B2 du CECRL en compréhension écrite et expression écrite, il convient ainsi de garder à l'esprit que les candidats au DCG ne doivent pas être considérés comme des spécialistes de la langue anglaise et doivent être évalués selon leur aptitude à utiliser une langue simple de manière efficiente, mais qui n'est pas parfaite.

Au-delà du degré de compétence dans les activités langagières de compréhension et d'expression écrite et la maîtrise des outils linguistiques (grammaire, lexique) associés, l'épreuve évalue l'acquisition du lexique spécifique et des concepts et connaissances culturelles en lien avec le monde économique anglo-saxon au sens large, ainsi que la maîtrise des outils méthodologiques et des codes de communication de l'anglais des affaires. Le jury renvoie les candidats aux conseils prodigués ci-dessous, notamment ceux relevant de la méthode de l'épreuve, prérequis indispensable à la réussite à cette partie de l'examen.

Le programme de l'UE 12 est composé de **thèmes économiques et sociaux** et de thèmes **liés à l'entreprise**, sans référence à la comptabilité dans cette langue. Les **documents** sont issus du domaine large de la **vie des affaires**.

Le sujet 2025

Le sujet 2025 portait sur les politiques de retour au bureau (*Return To Office – RTO*) dans de nombreuses entreprises, en particulier celles du domaine des nouvelles technologies, telles qu'Amazon. Le dossier était composé de deux articles de presse, d'un extrait d'une publication du Forum Économique Mondial accompagné d'un graphique en histogramme et d'un dessin humoristique. Ces quatre documents amenaient les candidats à comprendre les raisons pour lesquelles les entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies restreignent, voire suppriment, toute organisation de télétravail, ainsi que les conséquences de ces politiques. Une problématique possible était : « Quelles sont les raisons du retour au travail en présentiel et quels problèmes ce retour engendre-t-il ? ».

Le dossier ne comportait pas de difficulté lexicale majeure mais on y retrouvait du lexique attendu des candidats au DCG sur un thème du programme (ex : *return-to-office, remote work, flexibility, in-office working, micromanagement, commuting to work*, etc.). L'histogramme devait être analysé afin d'affiner la compréhension globale du document 3 avec un argument plus précis.

Le document iconographique était un dessin (*cartoon*) riche en symboles, qui permettait aux candidats de proposer différentes analyses sur les avantages et limites du télétravail. Le télétravailleur au premier plan pouvait être mis en opposition avec la bulle de pensée au deuxième plan. Comme c'est le cas pour tous les *cartoons* il est attendu des candidats qu'ils se consacrent en priorité à l'analyse du message du dessinateur, et pas uniquement à la simple description factuelle de l'iconographie. Les meilleurs candidats auront perçu la notion de provocation du dessin avec plusieurs éléments ironiques tels que l'inscription *Good morning* sur le bus et le doigt pointé vers l'horloge qui indique 9 heures, heure d'ouverture de bureaux, ou encore la présence de souris ou de rats qui pouvait faire penser à l'expression *the rat race*.

Le document professionnel à écrire était un courriel en interne. Plusieurs candidats n'ont pas compris le mot « courriel » dans la consigne et ont produit un courrier plutôt qu'un email. Ils ont été pénalisés. Le sujet permettait aux candidats de s'appuyer sur le document 2 et l'histogramme du document 3 pour trouver des arguments. Les meilleurs candidats ont proposé quelques arguments supplémentaires afin de compléter les idées issues du dossier par leurs connaissances personnelles.

Conseils aux candidats

Les sujets proposés à l'examen ne relèvent pas d'un domaine trop spécialisé et sont toujours ancrés dans les domaines économiques et la réalité sociétale du monde anglo-saxon, en phase avec un monde en constante évolution.

Cette réalité est elle-même vue au travers du prisme de la presse anglo-saxonne d'information et d'opinion au sens large, sans passer sous silence les grands problèmes de société.

Les compétences attendues

- Comprendre et commenter, en anglais, des documents de la vie des affaires tels que des textes, graphiques, et tableaux tirés de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise ; si le caractère factuel de ces supports constitue la plus grande partie des attendus en termes d'items à restituer dans le compte-rendu, on attend néanmoins que les candidats puissent également repérer et faire état de certains éléments implicites présents dans les supports ou perceptibles au travers de l'agencement du dossier. Il peut s'agir de commentaires exprimés par le journaliste, d'éléments implicites figurant dans les documents ou appelés par l'agencement du dossier (écho, contraste, ironie, synchronie ou diachronie) ou présents dans le document iconographique ;
- Rédiger une note de synthèse en français, à partir de documents en anglais qui composent le dossier ;
- Commenter un document iconographique en anglais
- Rédiger en anglais un document de travail.

Il est nécessaire de garder à l'esprit que même si l'examen final porte sur des activités langagières de production et de réception à l'écrit, il faut veiller à travailler tout au long de l'année les activités de réception, de production et d'interaction orales et écrites. En effet, en situation professionnelle en entreprises l'utilisation de l'anglais parlé est parfois utile. Plus globalement il convient de travailler toutes les activités langagières pour s'assurer une bonne maîtrise de la langue.

Partie 1 : Compréhension - Quelques préconisations concernant l'exercice de synthèse (en français)

Un entraînement régulier est nécessaire pour bien respecter le format de cet exercice, surtout si l'on veut maîtriser durablement la méthodologie qui s'impose.

Bien qu'aucun ordre de traitement des exercices ne soit prescrit, il est fortement conseillé de traiter la synthèse en premier de manière à fournir des pistes de réflexion pour les exercices en anglais.

Il est important de se relire afin de ne pas commettre de fautes de français, et de vérifier que l'ensemble est compréhensible et cohérent. Une révision des structures et de la grammaire française de base est indispensable. On s'abstiendra également d'utiliser des abréviations ou les termes de vocabulaire appartenant à un registre de langue trop familier ou relâché.

On ne peut raisonnablement rédiger une bonne synthèse si l'on n'a pas compris les documents, dont on aura distingué l'essentiel (les grandes idées, les items) de l'accessoire (détails, illustrations). Il faut prendre le temps de lire attentivement l'ensemble des documents pour dégager une problématique et construire un plan adapté. Il est conseillé de s'entraîner régulièrement à cet exercice et de s'astreindre à ne pas décrire uniquement le document, ou à le paraphraser, dans la mesure où ce qui est attendu c'est une mise en perspective des éléments descriptifs pour déterminer le sens ou l'objet du document et du dossier.

Il faut garder en mémoire l'importance du paratexte et s'assurer que l'analyse proposée répond bien à la question *What's the message?* : que cherche à dire/montrer le dossier, tout en étant conscient que le message n'est pas nécessairement univoque, ou simple, mais qu'il est souvent plus nuancé et invite à appréhender la problématique en jeu sous divers aspects.

L'évaluation distingue les compétences de compréhension écrite de celles de restitution dans une synthèse bien construite. Ainsi, il est important que les candidats sachent organiser les idées mais également les lier convenablement dans une synthèse fluide et bien articulée. On évitera ainsi la juxtaposition maladroite d'idées désorganisées.

Il est primordial de respecter le nombre de mots, car le candidat est évalué sur sa capacité à effectuer une synthèse claire et complète en respectant le nombre de mots attendus. En effet, tout comme pour le commentaire, le non-respect de cette limite de mots est pénalisé, parfois lourdement si le dépassement ou le déficit est important, et tout particulièrement si le décompte de mots mentionné par le candidat s'apparente résolument à une tentative de fraude.

Un entraînement régulier dans les conditions de l'examen est là encore indispensable, afin d'acquérir le rythme adéquat en matière de lecture et de rédaction et de parvenir à finir les épreuves dans le temps imparti.

En dernier lieu, un entraînement à la lecture de graphiques est important. Ce type de document apparaît peu souvent dans les sujets mais sa description et son analyse font partie des attendus dans le monde professionnel. Savoir différencier l'évolution d'une donnée dans le temps (graphique de type « courbe ») ou la distribution de données quantitatives ou qualitatives à l'intérieur d'un thème donné (graphique de type « camembert » ou « histogramme ») doit faire l'objet d'un entraînement au cours de l'année.

Partie 2 : expression en anglais – remarques générales

Pour les deux parties relatives à l'expression écrite en anglais, la construction des énoncés doit être correcte. La maîtrise des règles grammaticales et syntaxiques de base constitue de ce fait un passage obligé.

Le « français » est à proscrire et il est préférable de privilégier une paraphrase à l'utilisation d'un mot en français lorsqu'un terme anglais n'est pas connu. De même, il vaut mieux rédiger en utilisant une syntaxe et des énoncés simples plutôt que des structures calquées du français mais alors souvent incorrectes. Des énoncés courts, simples mais corrects seront toujours mieux notés qu'un énoncé long et complexe, mais peu compréhensible ou erroné.

Tout comme pour la synthèse, il est très important de respecter le nombre de mots en ayant à l'esprit les règles qui prévalent (ex : « don't » = deux mots).

Il est par ailleurs primordial d'apprendre et de réutiliser régulièrement le vocabulaire en lien avec les thèmes au programme, les termes de lexique étant spécifiques. L'élaboration de listes de vocabulaire et/ou de fiches de vocabulaire est grandement recommandée, y compris pour revoir le vocabulaire de base appris en collège et au lycée, mais parfois oublié. Un travail sur les synonymes peut également être intéressant, car il peut servir à enrichir son expression écrite et éviter les redites.

La maîtrise d'une langue vivante passant par une exposition et un entraînement réguliers, tant à l'oral qu'à l'écrit ; la lecture de quotidiens américains et britanniques (*New York Times*, *The Guardian*, *The Economist*, *The Washington Post*, etc.) ainsi que le travail d'écoute de documents audiovisuels (on citera notamment les ressources disponibles sur les sites de NPR, VOX, *New York Times*, BBC, Voice of America) sont vivement conseillés. Les sources sont nombreuses et variées en la matière, et aisément disponibles en ligne.

Partie 2 : expression en anglais – le commentaire iconographique

L'analyse du document humoristique, ou « *cartoon* », doit faire l'objet d'un soin particulier pour deux raisons.

Le *cartoon* est tout d'abord utilisé en tant qu'argument(s) dans la synthèse en français et, à ce titre, doit présenter de manière synthétique l'idée ou les idées contenues dans le dessin. Il conviendra alors de ne pas décrire le document mais de relever directement l'argument ou les arguments à utiliser.

Le cartoon est aussi analysé dans l'exercice du commentaire en anglais. Cet exercice requiert une méthodologie totalement nouvelle pour les candidats puisque les symboles doivent être clairement identifiés et explicités. Le lexique général de la description (du type *The man is sitting, Some people are lying on the ground*) et l'expression de l'opinion (*The man symbolizes..., The people on the ground illustrate the idea that...*) vus en classes de lycée, doivent être révisés et maîtrisés.

Partie 2 : expression en anglais – le document commercial

Dans le même ordre d'idées, il importe de s'entraîner régulièrement au traitement de différents types de documents, et pour la seconde partie de s'entraîner à rédiger divers types d'écrits (lettre, courriel, note, mémo, etc.). Cette dernière partie, plus technique, repose sur une bonne connaissance de la terminologie spécifique et des conventions (présentations, usages) utilisées pour tel ou tel type d'écrit.

Suggestion d'ouvrages de référence

- *DCG 12 - Anglais des affaires : manuel et applications*, Julie Dancre et Sylvie Hadman, Vuibert (2023) ;
- *DCG 12 - Anglais des affaires - manuel*, Anna Houston, Dunod (2025) ;
- *Journal'ease vocabulaire*, Judith Andreyev, Bréal (2024) ;
- *Bescherelle - Maîtriser la grammaire anglaise (grammaire & exercices)* – B1/B2, Wilfrid Rotgé et Michèle Malavieille, Hatier (2023) ;
- *100 fiches de civilisation américaine et britannique*, Frédérique Sandretto, Ellipses (2025).

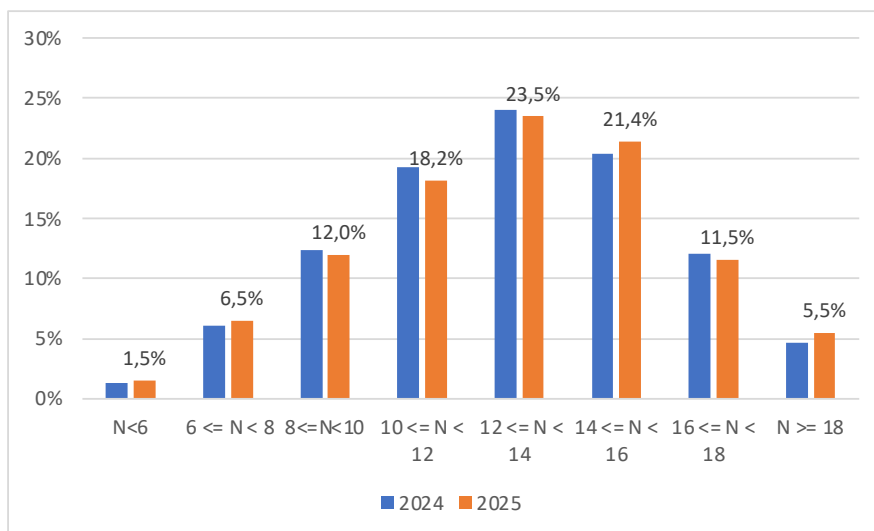
2.4.3 Communication professionnelle – UE 13

Moyenne et taux de réussite

	Moyenne globale	Taux de réussite
2025	12,3	80,0 %
2024	12,3	80,2 %
2023	12,0	75,1 %

La moyenne des candidats inscrits dans les établissements publics et privés sous contrat s'établit à 12,6 contre 11,8 pour les autres candidats.

Répartition des notes



Source. Cyclades, application de gestion de l'examen

Note de lecture. Les chiffres présentés sont ceux de la session 2025.

Présentation de l'épreuve (durée : 1 heure)

L'épreuve prend la forme d'une épreuve orale de soutenance d'un rapport de stage dont la durée est d'au moins huit semaines ou d'un rapport portant sur une expérience professionnelle au moins équivalente.

Le rapport porte sur un sujet en rapport avec les observations effectuées pendant le stage. Le thème peut être abordé sous l'angle pratique et/ou théorique et doit permettre au candidat de faire preuve de réflexion et d'analyse critique. Le thème doit être en rapport avec au moins une UE du programme (UE1 à UE11), mais peut aborder d'autres aspects. Le thème n'est pas évalué en tant que tel.

Sur la forme, le rapport doit comprendre 3 parties :

- Attestation(s) de (ou des) l'employeur (s) certifiant la (ou les) période(s), le lieu et les missions confiées pendant le (ou chaque) stage ;
- Une présentation en **10 pages** d'une organisation dans laquelle a été effectué le stage (en totalité ou en partie) comportant la description de l'activité de l'organisation (4 pages) et la présentation et l'analyse d'un processus auquel le candidat a participé (6 pages). Il est important de préciser la place et le rôle du candidat dans la réalisation de ce processus.
- Une partie structurée de **30 pages maxi** (hors annexes) qui aborde le thème choisi par le candidat et fait l'objet de la soutenance.

La soutenance, d'une durée d'une heure maximum, se compose d'une présentation du candidat (15 minutes) et d'un entretien avec le jury. La présentation du candidat a pour objet principal de présenter le thème choisi (ou une partie du thème). Dans ce cadre, la présentation du processus et des tâches

réalisées pendant le stage n'est pas utile, sauf pour illustrer certains aspects de la thématique présentée.

Le rapport et la soutenance font alors l'objet d'une évaluation distincte par la commission d'interrogation, sur la base d'une grille nationale (voir extrait ci-dessous). Cette grille reste évolutive.

Extrait de la grille d'évaluation nationale (session 2025)

		1	2	3	4	NOTE	
RAPPORT - Adapter la communication au contexte							
Respecter les normes écrites de communication professionnelle (lisibilité, sommaire paginé, structuration de la présentation, illustrations, bibliographie).							
S’exprimer selon un registre professionnel adapté (orthographe, syntaxe, clarté, vocabulaire adapté).							
RAPPORT – Développer l’analyse d’un sujet en lien avec le(s) stage(s) effectué(s)							
Présenter une organisation d’accueil et son activité.							
Processus	Présenter un processus auquel le candidat a participé (en précisant l’activité réalisée par le candidat) mentionnant le logiciel professionnel mobilisé.						
	Analyser l’intérêt du processus et de l’intégration du logiciel professionnel mobilisé (ou d’une base de données).						
Choisir une thématique en lien d’une part avec l’organisation d’accueil et les pratiques professionnelles, et d’autre part avec le programme du DCG.							
Structurer de manière pertinente le rapport.							
Traitement du sujet	Être capable d’analyser le contexte dans lequel s’inscrit le sujet.						
	Parvenir à relier la pratique professionnelle aux concepts.						
	Être capable d’une analyse réflexive (et critique) par rapport aux missions confiées et à l’organisation d’accueil.						
SOUTENIR UN RAPPORT DE STAGE (forme et fond)							
Exposé	Mettre en valeur son travail en choisissant les éléments essentiels et un (ou des) outil(s) approprié(s).						
	Construire un exposé (introduction, plan cohérent, annonce de celui-ci, conclusion).						
Échanges avec le jury	Être capable pour le candidat de communiquer avec le jury lors de la phase d’entretien.						
	Formuler des réponses pertinentes aux questions du jury portant sur le thème et sur l’exposé.						
Réaliser une présentation orale (attitude générale, confiance en soi, fluidité de l’expression, niveau de langage).							
COMPÉTENCES ÉVALUÉES LORS DE L’ENTRETIEN							
Justifier de l’acquisition de deux compétences de l’UE 13 (dans le cadre de l’exposé et/ou sur demande du jury).							
NOTE GLOBALE (sur 20 points)							

Conseils au candidat

L'UE13 est avant tout une épreuve de communication professionnelle, à la fois écrite et orale. Le candidat est ainsi évalué sur ses compétences à présenter à l'écrit et à l'oral une analyse réflexive et structurée d'un thème en lien avec ses pratiques professionnelles. Dans ce contexte, le choix des supports de communication, en particulier pour la soutenance, l'aptitude à mettre en valeur son travail, l'aptitude à communiquer avec le jury sont des éléments essentiels.

La communication professionnelle écrite et orale repose par ailleurs sur des concepts, des outils et des compétences spécifiques, explicitées dans le référentiel, et qu'il convient de maîtriser.

Le thème présenté doit être en lien avec les réalisations du stage. Les candidats doivent éviter une approche trop descriptive, centrée sur les tâches effectuées en stage par exemple, mais démontrer une capacité d'analyse et de prise de recul pour justifier par exemple les démarches ou les pratiques observées.

L'absence de respect des formes de communication, en particulier sur le rapport, est pénalisée.

Le jury regrette de trop nombreux rapports qui ne respectent pas le nombre de pages, sans bibliographie ou qui comportent de nombreuses fautes d'orthographe.

Il convient de rappeler que le rapport de stage est une production purement personnelle. La référence à des documents, des articles ou des recherches en ligne doit être signalée, et les sources clairement indiquées. Parallèlement, les candidats doivent maîtriser la totalité des concepts utilisés dans le rapport.

Dans ce contexte, le recours à l'intelligence artificielle générative doit systématiquement être indiqué⁵. Ce recours ne peut se substituer à une structuration et une reformulation du propos, qui doit être propre à chaque candidat.

Enfin, on peut conseiller aux candidats de se tenir informés des évolutions survenues entre la rédaction de leur rapport et la soutenance. Cette actualisation sera valorisée par la commission d'interrogation.

⁵ Voir notamment le cadre d'usage dans l'éducation, <https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>